



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2021**

ÉDITORIAL



L'année 2021 est restée marquée par la pandémie. Heureusement, les campagnes de vaccination et de rappels, véritable succès avec plus de 90 % de la population française adulte totalement protégée, a permis, malgré les vagues successives, de ne pas subir de nouvelles mesures de confinement ou de restrictions.

Chacun a donc pu reprendre une vie presque normale et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a pu poursuivre ses actions, comme le détaille ce rapport d'activités 2021.

Le Projet d'Agglo « Ambition 2030 », notamment, adopté au début de l'année 2022, constitue la concrétisation d'une année entière de travail des élus du territoire, des services et des habitants, sollicités au travers de quatre réunions publiques et du site dédié.

De même, la Communauté Melun Val de Seine, en partenariat avec les communes de Melun, de Dammarie-lès-Lys et de La Rochette, a donné le coup d'envoi du renouveau du Quartier Centre Gare avec le choix de l'équipe lauréate de l'appel à projet pour la réalisation d'un programme tertiaire innovant et emblématique en pied de gare à Melun ; l'Office de Tourisme a bénéficié de locaux neufs et à la hauteur de nos ambitions ; le Conseil communautaire a validé la création d'une véritable police intercommunale, jusque-là cantonnée aux transports ; Melun Val de Seine a organisé en 2021 les premières Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes...

Vous le voyez, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et son territoire poursuivent leur mue au service de ses habitants.

Louis Vogel
Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun
Conseiller régional d'Île-de-France

20 COMMUNES

Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière, Voisenon.

155 km²



131 924 habitants



5 907 étudiants



50 168 emplois*



54 046 ménages*



59 659 logements*



17 475 établissements



Desservie par A5 et A6



1/3 d'espaces verts



44 km de berges de Seine



* Chiffres de l'INSEE - RP 2018

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| ◇ Édito | 02 |
| ◇ Les élus communautaires | 05 |
| ◇ Projet de territoire | 12 |
| ◇ Retour en images | 14 |
| ◇ Développement économique | 16 |
| ◇ Fibre optique | 20 |
| ◇ Aménagement et urbanisme | 22 |
| ◇ Habitat | 26 |
| ◇ Mobilité | 30 |
| ◇ Tourisme | 34 |
| ◇ Politique de la Ville et Insertion | 36 |
| ◇ Sécurité et prévention de la délinquance | 40 |
| ◇ Enseignement supérieur | 44 |
| ◇ Université Inter-Âges | 46 |
| ◇ Culture | 48 |
| ◇ Sport | 50 |
| ◇ Eau potable | 52 |
| ◇ Assainissement | 54 |
| ◇ Déchets - GEMAPI | 56 |
| ◇ Fonds européens | 58 |
| ◇ Les comptes administratifs | 61 |
| ◇ Les services administratifs | 69 |



MELUN VAL DE SEINE

**LES ÉLUS
COMMUNAUTAIRES**

BUREAU COMMUNAUTAIRE



Louis Vogel
Président



Gilles Battail
1^{er} Vice-Président
Aménagement
de l'espace
communautaire



Franck Vernin
2^e-1^{er} Vice-Président
Schéma directeur des liaisons
douces, Collecte et traitement des
déchets ménagers et Assimilés.
Orientation en matière
de la politique sportive



Françoise Lefebvre
3^e Vice-Présidente
Environnement
et cadre de vie



Pierre Yvroud
4^e Vice-Président
Assainissement
des eaux usées,
gestion des eaux
pluviales urbaines



Henri de Meyrignac
5^e Vice-Président
Orientation
et mise en œuvre
de la politique
culturelle



Philippe Charpentier
6^e Vice-Président
Eau potable,
stratégie de la GEMAPI
(Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations)



Kadir Mebarek
7^e Vice-Président
Finances,
Politique de la ville,
Santé



Christian Hus
8^e Vice-Président
Zone d'activités de
Villaroche



Thierry Segura
9^e Vice-Président
Patrimoine communautaire,
voirie et stationnement
d'intérêt communautaire.
Pilotage et Mise en œuvre
du projet de territoire,
Développement numérique,
Systèmes d'information
mutualisés



Willy Delporte
10^e Vice-Président
Déclinaison
des actions
de la stratégie,
mise en œuvre par
l'Office de Tourisme



Lionel Walker
11^e Vice-Président

Promotion
et attractivité
touristique



Véronique Chagnat
12^e Vice-Présidente
Programme de Réussite
Éducative, Cités
Éducatives et Plan de
Persévérance Scolaire



Julien Aguin
13^e Vice-Président

Développement
économique



Olivier Delmer
14^e Vice-Président
Politique en matière
d'équilibre social de
l'habitat sur le territoire
communautaire



Alain Truchon
15^e Vice-Président
Politique en matière
d'accueil des gens du
voyage, mise en oeuvre
de la mutualisation



Henri Mellier
1^{er} Conseiller délégué

Fonds Européens,
Transferts de
compétences



Serge Durand
2^e Conseiller délégué
Conseil Intercommunal de la
Sécurité et de la Prévention
de la Délinquance (CISPD).
Suivi de l'aménagement de
l'espace communautaire



Séverine Félix-Boron
3^e Conseillère
déléguée
Mise en oeuvre
du Schéma directeur
des liaisons douces



Noël Boursin
4^e Conseiller délégué
Mise en oeuvre de la
politique sportive



Bernard de Saint-Michel
5^e Conseiller délégué
Transports urbains, Dialogue
social avec le personnel
communautaire



Pascale Gomes
6^e Conseillère
déléguée
Contrat local de Santé



Patricia Charretier
7^e Conseillère
déléguée
Politique de la ville



Thierry Flesch
8^e Conseiller délégué
Mise en oeuvre
de la GEMAPI
(Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations)



Jean-Claude Lecinse
9^e Conseiller délégué

Accessibilité



Michel Robert
10^e Conseiller délégué

Pôle d'échanges
multimodal, Mobilités
actives et intermodalité



Denis Didierlaurent
11^e Conseiller délégué

Politique de la ville



Sylvain Jonnet
12^e Conseiller délégué
Élaboration et révision
des opérations
d'aménagement urbain



Fatima Aberkane-
Joudani
13^e Conseillère déléguée
Zones d'activités
économiques (hors Villaroche)



Josée Argentin
14^e Conseillère déléguée
Mise en oeuvre du
PCAET (Plan Climat-Air-
Énergie Territorial)



Régis Dagron
15^e Conseiller délégué

Commande publique

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MELUN : 21 DÉLÉGUÉS

Louis VOGEL (Maire)

Aude ROUFFET, Guillaume DEZERT, Semra KILIC, Michel ROBERT, Marie-Hélène GRANGE, Kadir MEBAREK, Brigitte TIXIER, Noël BOURSIN, Aude LUQUET, Henri MELLIER, Pascale GOMES, Christopher DOMBA, Catherine STENTELAIRE, Mourad SALAH, Odile RAZÉ, Ségolène DURAND, Michaël GUION, Bénédicte MONVILLE, Arnaud SAINT-MARTIN, Céline GILLIER (22/11/2021).

DAMMARIE-LÈS-LYS : 11 DÉLÉGUÉS

Gilles BATTAIL (Maire)

Patricia CHARRETIER, Paulo PAIXAO, Sylvie PAGES, Dominique MARC, Natacha MOUSSARD, Sylvain JONNET, Nadine LANGLOIS, Khaled LAOUITI, Vincent BENOIST, M. Hicham AICHI (27/09/2021).

LE MÉE-SUR-SEINE : 11 DÉLÉGUÉS

Franck VERNIN (Maire)

Nadia DIOP, Serge DURAND, Ouda BERRADIA, Denis DIDIERLAURENT, Jocelyne BAK, Christian GENET, Michèle EULER, Hamza ELHIYANI, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Robert SAMYN.

SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY : 7 DÉLÉGUÉS

Séverine FELIX-BORON (Maire)

Lionel WALKER, Zine-Eddine M'JATI, Laura CAETANO, Jérôme GUYARD, M. Patrick ANNE (27/09/2021), Marie JOSEPH (22/11/2021).

VAUX-LE-PÉNIL : 5 DÉLÉGUÉS

Henri DE MEYRIGNAC (Maire)

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien GUERIN, Patricia ROUCHON, Nathalie BEAULNES-SERENI.

BOISSISE-LE-ROI : 2 DÉLÉGUÉS

Véronique CHAGNAT (Maire)

Jacky SEIGNANT.

LA ROCHETTE : 2 DÉLÉGUÉS

Pierre YVROUD (Maire)

Christelle BLAT.

PRINGY : 2 DÉLÉGUÉS

Thierry FLESCHE, Marylin RAYBAUD.

RUBELLES : 1 DÉLÉGUÉ

Françoise LEFEBVRE (Maire)

Rémy ZENDRON (suppléant).

LIVRY-SUR-SEINE : 1 DÉLÉGUÉ

Régis DAGRON (Maire)

Esther DECANTE (suppléante).

SEINE-PORT : 1 DÉLÉGUÉ

Bernard de SAINT-MICHEL,
Carmela AMBROSELLI (suppléante).



MAINCY : 1 DÉLÉGUÉ

Josée ARGENTIN

Jean-Charles DE VOGÜE (suppléant).

BOISSISE-LA-BERTRAND : 1 DÉLÉGUÉ

Olivier DELMER (Maire)

Elisabeth LONGUEVILLE (suppléante).

VOISENON : 1 DÉLÉGUÉ

Julien AGUIN (Maire)

Frédérique SAUVAUT (suppléante).

SAINT-GERMAIN-LAXIS : 1 DÉLÉGUÉ

Willy DELPORTE (Maire)

Catherine PUEL (suppléante).

MONTEREAU-SUR-LE-JARD : 1 DÉLÉGUÉ

Christian HUS (Maire)

Marion DE PAIX DE COEUR (suppléante).

LIMOGES-FOURCHES : 1 DÉLÉGUÉ

Philippe CHARPENTIER (Maire)

Valérie LECONTE (suppléante).

BOISSETTES : 1 DÉLÉGUÉ

Thierry SEGURA (Maire)

Jean-Paul ANGLADE (suppléant).

VILLIERS-EN-BIÈRE : 1 DÉLÉGUÉ

Alain TRUCHON (Maire)

Philippe DOTHEE (suppléant).

LISSY : 1 DÉLÉGUÉ

Jean-Claude LECINSE (Maire)

André BADER (suppléant).



MELUN VAL DE SEINE

LES ACTIONS ET FAITS MARQUANTS

AMBITION 2030

LE PROJET D'AGGLO

Élaboré en 2021, le projet d'Agglo **AMBITION 2030** fixe, jusqu'en 2030, les orientations stratégiques de la Communauté dans ses différents domaines d'intervention : développement économique, aménagement, mobilité, habitat, environnement et gestion des ressources, culture, sport...

Le projet d'Agglo contribue aussi à renforcer l'identité communautaire et rassemble les acteurs du territoire : acteurs économiques, partenaires institutionnels, habitants... dans une démarche partagée.

DU DIAGNOSTIC À LA CONCERTATION

Janvier et février 2021 ont été consacrés au diagnostic et à la définition des enjeux : Quelles sont les forces et les faiblesses du territoire, ses atouts ? Quelles opportunités se présentent à lui ? A quelles menaces doit-il faire face ? À l'issue du diagnostic, 26 enjeux ont été définis et une synthèse a été établie.

De mars à mai, les élus accompagnés par les services ont réfléchi au plan d'actions. Plus de 500 participants, élus communautaires et municipaux, se sont réunis au sein de 26 groupes de travail qui ont produit 149 propositions.

Une large concertation des habitants a été mise en place de mi-octobre à mi-décembre. Un site internet dédié www.ambition2030.fr et 4 réunions publiques ont permis aux habitants d'exprimer leurs envies pour leur Agglo. Cette concertation a fait émerger 543 contributions.





6 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les élus ont fixé 6 orientations stratégiques pour répondre aux enjeux qui sont ressortis du diagnostic et filtrer les actions issues du travail des élus et de la concertation avec la population. L'objectif est de répondre pleinement aux besoins du territoire et aux attentes des habitants.

- Mettre en valeur **l'axe Seine**, la colonne vertébrale de Melun Val de Seine pour le cadre de vie de ses habitants et **l'attractivité touristique** ;
- Accroître **l'activité économique** afin de renforcer l'emploi et pérenniser les recettes fiscales de l'Agglo ;
- Assurer **la transition écologique** du territoire, notamment par l'amélioration **des mobilités** et la préservation **des espaces de biodiversité** ;
- Accompagner **la réussite éducative** et l'essor de **l'enseignement supérieur** ;
- Amplifier **la solidarité communautaire** au travers notamment de l'accès **au logement et à la santé** ;
- Promouvoir **la sécurité publique** à l'échelle intercommunale.

LES PERSPECTIVES 2022

- Analyse des contributions pour intégration des plus pertinentes au plan d'actions du projet d'Agglo.
- Validation du projet d'Agglo **AMBITION 2030**, en conseil communautaire, le 7 mars.

RETOUR EN IMAGES



1
Forum Emploi et Formation
Melun Val de Seine
(100 % virtuel)
9-10 Mars 2021



2
Attribution d'une bourse
aux étudiants voté au
conseil communautaire
du 29 mars 2021



3
Colissimo opérationnel
à Montereau-sur-le-Jard
Fin avril 2021



4
Raid Aventure - Melun
16 juin 2021



5
Des escrimeuses en argent
aux JO de Tokyo
Juillet-Août 2021



Des escrimeurs en or
aux JO de Tokyo
Juillet-Août 2021



6
Le renouveau du quartier
centre gare de Melun
se dessine
Septembre 2021

7



Ouverture du nouveau Pôle Santé à Dammarie-lès-Lys
Septembre 2021

8



Fin des travaux à la résidence Espace à Le Mée-sur-Seine
Octobre 2021

9



Concertation publique autour du projet de territoire "Ambition 2030"
Octobre - Novembre 2021

10



Inauguration de l'Office de Tourisme
18 novembre 2021

11



1^{ères} assises pour l'élimination des violences faites aux femmes
25 novembre 2021

12



Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)
15 décembre 2021

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'intercommunalité intervient en faveur du développement économique du territoire à travers différents leviers :

- Études, création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou artisanales.
- Développement et soutien aux filières économiques, telles que l'aéronautique et l'innovation alimentaire.
- Accueil et accompagnement des entreprises.
- Animation du tissu économique.
- Analyse et information sur le territoire.
- Promotion du territoire.

+ de détails sur la compétence Développement économique de la Communauté sur melunvaldeseine.fr et sur yourbusinessinmelun.com



LES FAITS MARQUANTS

UNE ACTIVITÉ ENCORE IMPACTÉE PAR LA PANDÉMIE

L'année 2021 a de nouveau été marquée par les mesures de soutien à l'économie du territoire de Melun Val de Seine. Le guichet unique mis en place au début du premier confinement, comprenant un numéro de téléphone spécifique et la possibilité de prendre un rendez-vous à l'Atelier (et cela sur les trois sites désormais existants), a été prolongé.

Le dispositif a permis de renseigner une cinquantaine de chefs d'entreprises sur les différentes mesures étatiques et régionales existantes, ainsi que de les accompagner dans l'obtention de l'aide.



Action avec une dimension
Développement durable



© CAMVS

EN CHIFFRES



286 000 € injectés (2020-2021) dans l'économie locale grâce au fonds de résilience, représentant un montant moyen de 13 000 € par dossier.



5 nouveaux prospects pour la ZAE des Prés d'Andy, à Saint-Germain-Laxis.

LES FAITS MARQUANTS

La Communauté s'est également investie à hauteur de 83 000 € dans la deuxième vague du dispositif régional d'aide en faveur des entrepreneurs du territoire : le fonds de résilience. Il s'agit d'un prêt à taux zéro conçu particulièrement pour les petites entreprises touchées par les conséquences de la pandémie. Une vingtaine d'entreprises supplémentaires a pu percevoir cette aide au printemps 2021, grâce à la participation de plusieurs institutions (Banques des territoires, Région Île-de-France, Département de Seine-et-Marne).

UNE INTERVENTION SOUTENUE SUR L'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DU TERRITOIRE



La Communauté a poursuivi la promotion des ZAE de l'agglomération : le Tertre de Montereau et le Marché des Grais sur le pôle d'activités de Paris\ Villaroche, la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry et le parc d'activités artisanales Les Prés d'Andy à Saint-Germain-Laxis. Le travail d'études pour le développement de foncier à vocation économique a également été poursuivi sur les communes de Vaux-le-Pénil, La Rochette, Melun et Saint-Fargeau-Ponthierry.

Grâce à leur action, la SPL Melun Val de Seine et Aménagement 77 ont obtenu une aide étatique de 3 M€ dans le cadre du « Fonds Friches ».

La convention avec l'Etablissement Foncier d'Île-de-France (EPFIF) a permis la maîtrise d'une parcelle sur la ZAE Saint-Nicolas à Rubelles afin de trouver un repreneur pour l'immeuble anciennement occupé par l'URSSAF.

DE NOUVELLES IMPLANTATIONS À SAINT-GERMAIN-LAXIS

L'année 2021 a été marquée par une demande accrue concernant des surfaces actuellement proposées dans le parc d'activités Les Prés d'Andy. Plusieurs permis de construire ont été instruits permettant l'installation prochaine de cinq entreprises et la construction d'un hôtel d'entreprises à destination de projets artisanaux ou agroalimentaires.

POURSUITE DES ACTIONS SUR LE SITE DE PARIS\ VILLAROCHE

Après l'installation de la société « Coliposte » sur la ZAC du Tertre de Montereau, le site fonctionne à plein régime depuis le mois d'avril 2021. Une entreprise allemande du secteur du e-commerce a confirmé sa volonté de s'installer à Montereau-sur-le-Jard, aboutissant à la création de 2 050 emplois.



La Communauté a poursuivi la rénovation des parcs d'activités de l'agglomération.



LES FAITS MARQUANTS

Après la modification du PLU de la commune et le lancement de plusieurs aménagements nécessaires, l'implantation de l'enseigne est prévue pour 2023.

Les travaux concernent notamment les échangeurs d'autoroute, les routes départementales et les pistes cyclables dans le nord de l'agglomération. Ces mesures, ainsi que le développement des transports en commun, augmenteront considérablement l'attractivité des ZAE situées au nord de la Communauté d'Agglomération.

LA FILIÈRE « INNOVATION ALIMENTAIRE » SE RENFORCE

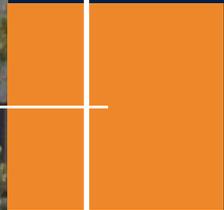
En 2021, le partenariat entre Vitagora et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'est poursuivi au service du développement du territoire et de la compétitivité des acteurs locaux. Le succès de la matinale du 25 novembre dédiée aux entreprises d'e-commerce alimentaires est à mentionner dans ce contexte.

Les entreprises locales de la filière ont poursuivi leur développement sur plusieurs communes du territoire. L'aménagement d'un immeuble à Vaux-le-Pénil, initié par un investisseur privé, favorisera prochainement le parcours résidentiel de nos entreprises. Le dispositif a permis de renseigner une cinquantaine de chefs d'entreprises sur les différentes mesures étatiques et régionales existantes, ainsi que de les accompagner dans l'obtention de l'aide.

LES PERSPECTIVES 2022

- Début des travaux sur le lot A de la ZAE du Tertre de Montereau.
- Commercialisation de plusieurs terrains sur le Marché des Grais et aux Prés d'Andy.
- Poursuite du travail sur le dispositif « Territoire d'Industrie Evry-Corbeil-Villaroche » visant à renforcer l'attrait et le savoir-faire industriel.
- Poursuite des investigations sur le foncier à vocation économique avec une attention particulière sur les friches.
- Développement de l'événementiel à destination des acteurs économiques.
- Application du plan d'action défini par l'étude sur la stratégie de développement économique.





FIBRE OPTIQUE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est compétente pour la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.

Pour les 6 communes ayant intégré l'Agglomération en 2016 et 2017 (Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy, Limoges-Fourches, Lissy, Maincy, Villiers-en-Bière), non situées en zone AMII, le déploiement de la fibre optique (FttH) a été confié à Seine-et-Marne Numérique (délégataire Sem@fibre77).

Pour les 14 autres communes en zone AMII (Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon et Le Mée-sur-Seine), Orange déploie la fibre optique jusqu'en 2022.

**+ de détails sur la compétence Très Haut Débit
de la Communauté sur [melunvaldeseine.fr](https://www.melunvaldeseine.fr)**



LES FAITS MARQUANTS

La fibre optique (FttH) est en passe de devenir l'infrastructure fixe de référence puisque fin 2019, l'opérateur Orange a annoncé sa volonté de fermer le réseau historique « cuivre » entre 2023 et 2030.

ÉTAT FIN 2021 EN ZONE D'INITIATIVE PUBLIQUE (SEM@FIBRE77)

Entre 2017 et 2021, à Maincy (755 prises), Pringy (2 306 prises), Saint-Fargeau-Ponthierry (8 403 prises) et Villiers-en-Bière (189 prises), Sem@fibre77 a rendu éligibles à la fibre 9 781 prises soit 81 % de l'ensemble.

EN CHIFFRES



74 184 logements concernés par le déploiement FttH sur les 20 communes de la Communauté, dont 94 % sont commercialisables (69 594 prises FTTH).

En zone d'initiative publique, 12 058 logements concernés, 81 % sont commercialisables (9 781 prises FttH).

En zone d'intervention privée, 62 126 logements concernés, 96 % sont commercialisables (59 813 prises FTTH).

LES FAITS MARQUANTS

ÉTAT FIN 2021 EN ZONE D'INTERVENTION PRIVÉE (ORANGE)

À Boissettes (247 prises), Boissise-la-Bertrand (621 prises), Boissise-le-Roi (1 811 prises), Dammarie-lès-Lys (11 374 prises), La Rochette (2 255 prises), Livry-sur-Seine (1 201 prises), Melun (25 855 prises), Montereau-sur-le-Jard (344 prises), Rubelles (1 333 prises), Saint-Germain-Laxis (357 prises), Seine-Port (1 025 prises), Vaux-le-Pénil (5 767 prises), Voisenon (525 prises) et Le Mée-sur-Seine (9 411 prises), soit 62 126 prises concernées, l'opérateur Orange a rendu éligibles à la fibre 59 813 prises, ce qui représente 96 % des foyers fibrés.

LES PERSPECTIVES 2022

- Finalisation par Seine-et-Marne Numérique des déploiements à Maincy, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry et Villiers-en-Bière.
- Dans le cadre du déploiement du réseau d'initiative publique en fibre optique, le Syndicat Seine-et-Marne Numérique sem@fibre77 va intervenir sur le territoire des communes de Limoges-Fourches (215 prises) et de Lissy (90 prises) pour une période d'environ 9 mois.
- Poursuite et fin des travaux en zone d'intervention privée du déploiement de la fibre optique par Orange sur l'ensemble des communes en 2022.



Conforter le développement économique et l'attractivité du territoire.



AMÉNAGEMENT ET URBANISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière d'aménagement et d'urbanisme, la Communauté est compétente pour :

- L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le suivi, en qualité de personne publique associée, des PLU des communes et de tout document d'urbanisme.
- La création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.
- Les études et l'acquisition de réserves foncières d'intérêt communautaire.
- L'intervention en commission départementale d'équipement commercial pour délivrer un avis sur les projets d'implantation de surfaces commerciales de plus de 1 000 m².

+ de détails sur la compétence Aménagement et urbanisme de la Communauté sur melunvaldeSeine.fr



LES FAITS MARQUANTS

QUARTIER CENTRE GARE : LE PRÉLUDE DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE MELUN

En septembre 2021, la Communauté d'Agglomération et la SPL Melun Val de Seine Aménagement ont retenu l'équipe lauréate de l'appel à projet pour la réalisation d'un programme tertiaire innovant et emblématique en pied de gare à Melun.

Confié à SEDELKA Île-de-France et Homa Groupe avec l'agence Internationale d'Architecture, ce projet de 12 000 m² de surface de plancher, nommé « PRÉLUDE », amorcera la restructuration de la gare de Melun et de ses abords.



EN CHIFFRES

€ 18 M€HT
d'engagements
financiers de
l'Agglomération
sur 10 ans pour
l'aménagement du
pôle d'échanges
multimodal de la gare
de Melun.

100 % de subventions
obtenues au titre des
fonds friches de l'Etat
et de la Région pour
financer les études de
conception du plan
guide d'aménagement
du Quartier Saint Louis.



Un projet de 42 km
d'itinéraire valorisé
et sécurisé d'usage
pédestre et cyclable
sur le Val d'Ancœur.

LES FAITS MARQUANTS

Il propose une mixité d'usages avec un hôtel de standing de 70 chambres, environ 8 000 m² de bureaux dont un tiers à destination d'une pépinière d'entreprises intégrant des espaces de coworking ainsi que des services et commerces dont potentiellement une maison de santé et une crèche ; cette mixité d'occupation permet de concilier animation urbaine et qualité de vie au travail.

Cette réalisation s'inscrit dans le projet global de réaménagement du Quartier Centre Gare dont la concession d'aménagement a été confiée mi-décembre 2021 pour une durée de 10 ans à la SPL Melun Val de Seine Aménagement.

QUARTIER SAINT-LOUIS : UN NOUVEAU CONTRAT DE COOPÉRATION



Les objectifs de restructuration du Quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys fléchés majoritairement sur l'accueil d'activités économiques participent à l'ambition économique de l'Agglomération.

C'est dans ce cadre que la conception du projet a été réorientée et formalisée dans un nouveau contrat de coopération entre la Communauté, la commune de Dammarie-lès-Lys et l'État, approuvé fin 2021 par le conseil communautaire. Ce contrat bénéficiera de subventions mobilisées au travers de fonds de l'État et de la Région Île-de-France pour le recyclage des friches.

PLAN DE PAYSAGE DU VAL D'ANCOEUR : UN PLAN D'ACTIONS CO-CONSTRUIT



Les communes et les acteurs du territoire se sont rejoints sur les priorités d'intervention fixées dans le plan de paysage du Val d'Ancœur, un territoire à cheval entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

Quatre périmètres d'intervention ont été examinés à la loupe avec des propositions d'actions partagées avec les parties prenantes (communes, département, associations, organismes gestionnaires, propriétaires de sites, agriculteurs...).



Le projet "PRELUDE"
amorcera la
restructuration
de la gare de Melun
et de ses abords.



LES FAITS MARQUANTS

La découverte de ce territoire par les modes doux étant au cœur des attentes, la « boucle de l'Ancœur », itinéraire pédestre et cyclable reliant tous les points d'intérêt patrimonial bâti ou naturel, a également été définie comme l'une des actions prioritaires à mettre en place.

Un site internet dédié au projet (valdancoeur.fr) a été mis en ligne afin de partager l'avancement du projet et mettre à disposition de ceux qui vivent et travaillent sur le Val d'Ancœur une plate-forme de valorisation des projets et des initiatives locales.

« Les Rencontres du Val d'Ancœur » qui se sont appuyées, à l'automne, sur deux événements, les Journées du Patrimoine à Blandy-les-Tours et une journée portes ouvertes du Jardin des Carmes à Melun, ont permis aux habitants de prendre connaissance des pistes d'actions envisagées.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL À L'HEURE DU BILAN

L'année 2021 a été consacrée au bilan de la mise en œuvre des actions inscrites au « Plan Climat Air Energie Territorial » approuvé par l'Agglomération en janvier 2017. Ce bilan s'est appuyé sur l'état des lieux réalisé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME auquel l'Agglomération a été lauréate - dénommé CITEC.

La promotion de la mobilité durable (cyclable) et le développement de l'offre de transports en commun, l'aide à la rénovation énergétique du parc de logements existants, la définition des potentiels de développement du mix énergétique ainsi que le prolongement de l'action avec les délégataires sur les politiques « déchets » et « assainissement » font la part belle des avancées du plan d'actions de la Communauté en faveur du climat.

POUR UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

Mi 2021, la Communauté d'Agglomération a adhéré à l'association AIRPARIF, association agréée par l'État, dans le but de soutenir les actions de surveillance de la qualité de l'air. Cette adhésion permet notamment de disposer d'un bilan annuel de la qualité de l'air sur le territoire.

Une convention de partenariat signée avec l'association permet également de bénéficier d'une expertise spécifique dans l'élaboration du plan de lutte contre les pollutions atmosphériques du territoire.





LES PERSPECTIVES 2022

- Conception de l'avant-projet des 9 composantes du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Melun parallèlement à la conduite d'une étude de faisabilité de la restructuration d'îlots urbains autour de la gare.
- Approbation du programme d'actions du plan de paysage et début de sa mise en œuvre.
- Définition d'un plan guide d'aménagement sur le Quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys, en partenariat avec l'État et la commune.
- Définition des actions de l'Agglomération à renforcer pour l'amélioration de la qualité de l'air.
- Passage à la phase stratégique de la démarche Cit'ergie® pour prioriser les actions de l'Agglomération à renforcer sur les thématiques Climat/Air/Energie.

HABITAT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Équilibre social de l'Habitat », la Communauté intervient sur les axes suivants :

- La construction de logements: financement et coordination de la réalisation de logements dans le secteur public et coordination de la programmation de logements privés.
- L'amélioration de l'habitat privé.
- Le pilotage des attributions et de la gestion de la demande des logements sociaux.
- Le nouveau programme de rénovation urbaine.
- L'hébergement d'urgence et temporaire.
- Les gens du voyage.

+ de détails sur la compétence Habitat de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



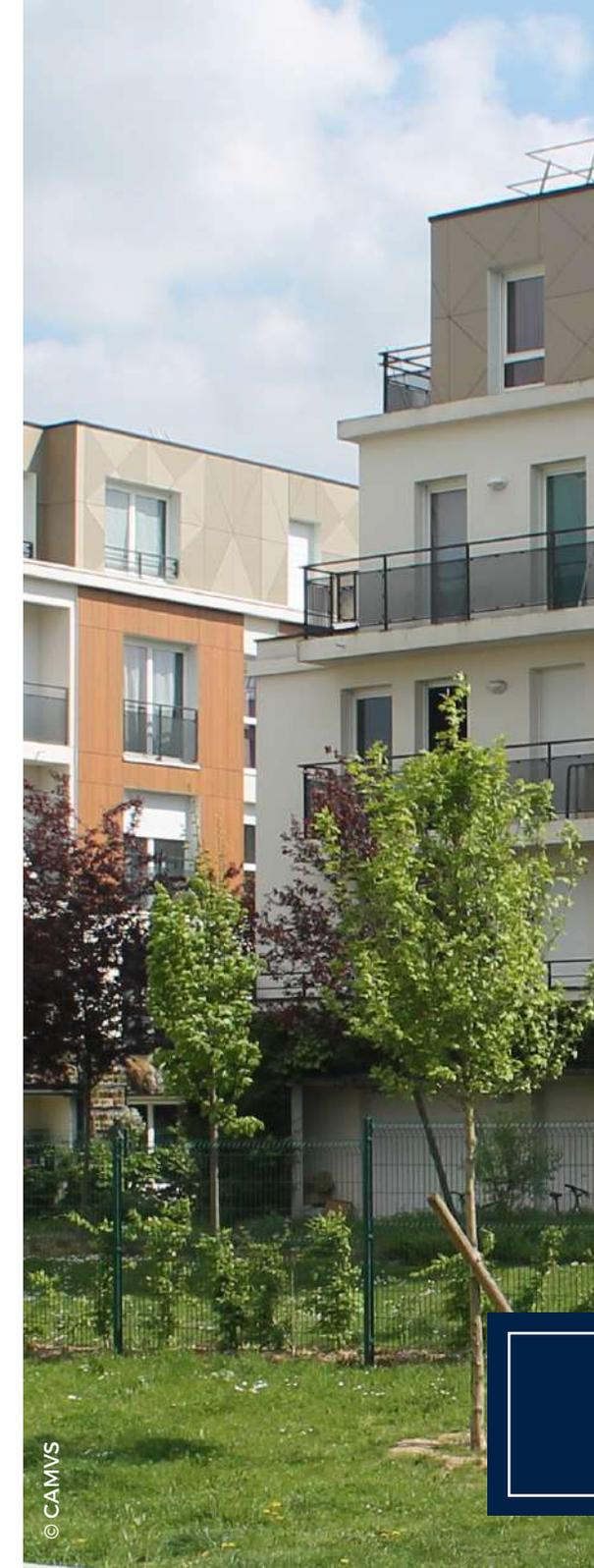
LES FAITS MARQUANTS

ÉLABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2022-2027



Outil d'intervention globale, le Programme Local de l'Habitat définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le projet de PLH se décline en 19 actions qui sont organisées en six orientations stratégiques afin de mieux répondre aux besoins exprimés sur le territoire.



EN CHIFFRES



59 659 logements,
17 850 logements sociaux,
49 % de propriétaires.



177 logements sociaux
financés pour un
montant de 1 333 900 €
dont 715 900 € sur
les fonds délégués de
l'État et 618 000 € sur
les fonds propres de la
Communauté.



Réhabilitation de 176
logements du parc privé
pour un montant total
des aides de l'Anah de
1 643 981 €.



Mon plan
rénov'
MISE EN ŒUVRE

365 361 € pour le
financement des
travaux d'amélioration
de l'habitat dans le
cadre du dispositif
« Mon Plan Rénov' ».

LES FAITS MARQUANTS

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN



La Communauté a accompagné les villes de Melun et du Mée-sur-Seine dans leur travail d'élaboration d'un projet de renouvellement urbain pour le quartier des Hauts de Melun et de Plein-Ciel. L'année 2021 a permis d'établir la convention de renouvellement urbain avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires.

Les enquêtes sociales ont été menées auprès de tous les locataires concernés par les opérations de démolition. Le relogement des ménages de la tour Lorient a été engagé.

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'HABITAT MIXTE SUR LES COMMUNES DÉFICITAIRES



La Communauté a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte, encourageant la construction de logements locatifs sociaux principalement dans les communes qui n'atteignent pas le seuil de 25 % de logements sociaux.

UN SYSTÈME DE COTATION DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

L'année 2021 a permis d'élaborer le système de cotation propre à la Communauté qui sera mis en œuvre à compter de 2022. Ce système constitue une aide à la décision pour l'attribution des logements sociaux. Il consiste, en effet, à attribuer des points au dossier des demandeurs de logement social, en fonction de critères objectifs et d'éléments de pondération établis préalablement.

ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS



Sur le parc privé, des avancées significatives ont eu lieu en 2021 avec le démarrage du plan de sauvegarde sur la copropriété Plein-Ciel, l'achèvement des travaux sur la copropriété Espace et l'avancée du dispositif opérationnel de recyclage de la copropriété Gaillardon à Melun. L'OPAH-RU sur le centre-ville de Melun s'est poursuivi avec le financement de travaux importants dans deux copropriétés dégradées.

”

La Communauté a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte.



UN TERRAIN COMMUNAUTAIRE POUR L'AIRE DE GRAND PASSAGE

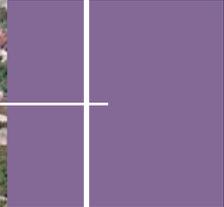
En 2021, la Communauté a acquis, sur la commune de Villiers-en-Bière, un terrain pour y réaliser une aire de grand passage à destination des gens du voyage.

Cet équipement, obligatoire, est destiné à répondre aux besoins de déplacement en grands groupes (50 à 200 caravanes) des gens du voyage à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels.



LES PERSPECTIVES 2022

- Approbation définitive du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Préparation du renouvellement de la délégation des aides à la pierre.
- Programmation de 180 nouveaux logements sociaux sur le territoire.
- Mise en œuvre du système de cotation de la demande de logement social.
- Révision de dispositif « Mon Plan Rénov' » notamment en vue de l'élargir aux copropriétés.
- Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) portant sur le centre-ville de Melun, en lien avec le dispositif Action cœur de Ville.
- Démarrage des travaux de réalisation de l'aire de grand passage pour les gens du voyage.



MOBILITÉ

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

En matière de mobilité, la Communauté intervient sur les champs suivants :

- Réalisation et mise en œuvre du Plan Local de Déplacements (PLD).
- Réalisation d'équipements de voirie communautaire.
- Création et aménagement de liaisons douces.
- Réalisation des études multimodales et sur le pont amont.
- Participation financière au fonctionnement du réseau de bus urbains du Grand Melun qui dessert le territoire de la Communauté.
- Participation à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport, en partenariat avec Île-de-France Mobilités.
- Mise en accessibilité des points d'arrêts de bus.
- Suivi du fonctionnement quotidien des réseaux de bus urbain.
- Gestion de la vélostation Melivélo.

+ de détails sur la compétence Mobilité de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

UNE NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT ET DES BUS AU BioGNV



Dans le cadre des procédures de mise en concurrence des réseaux de transport urbain (par Délégation de Service Public), Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France, a désigné la société Transdev pour exploiter le réseau de bus du Grand Melun (anciennement Melibus) jusqu'au 31 décembre 2025.



EN CHIFFRES



19 lignes de bus sur le réseau du Grand Melun, 4 TAD, 127 véhicules, plus de 2,5 millions de km parcourus chaque année sur les lignes.



75 % des arrêts de bus aux normes d'accessibilité.



5 526 000 validations sur l'ensemble de l'année 2021 (lignes régulières + TAD + lignes scolaires), soit une baisse de 2,57 %.



419 réservations de vélos soit plus de 119,50 % par rapport à 2020 et 69 opérations de maintenance ou gravage de vélo à la vélostation.



83 km de liaisons douces communautaires dont 3,9 km réalisés en 2021.

LES FAITS MARQUANTS

Ce nouveau contrat, entré en vigueur le 1^{er} août 2021, apporte plusieurs nouveautés :

- Une offre de transport étoffée avec des itinéraires adaptés (prolongement de la ligne C à Livry-sur-Seine, adaptation de la ligne A pour la desserte de Saint-Fargeau-Ponthierry, modification de la ligne T pour faciliter l'accès à la gare de Melun depuis Rubelles et Maincy, de nouveaux transports à la demande...);

- Le renouvellement progressif de la flotte de bus pour une transition complète vers le BioGNV. Il s'agit d'un gaz vert, 100 % renouvelable, produit localement à partir de déchets organiques issus de l'industrie agro-alimentaire, de la restauration collective, de déchets agricoles et ménagers, ou encore de boues de stations d'épuration. Lorsque le gaz vert est utilisé comme carburant, on l'appelle le BioGNV. Près de la moitié de la flotte de bus (57 bus) roule déjà au gaz ;

- La création d'un nouveau dépôt de bus à Vaux-le-Pénil permettant d'alimenter la flotte de bus au BioGNV et un nouveau dépôt en projet à Saint-Fargeau-Ponthierry permettant la transition énergétique ;

UNE OFFRE DE TRANSPORT IMPACTÉE PAR LA COVID-19 ET UN MOUVEMENT SOCIAL

La fréquentation du réseau de bus du Grand Melun a connu une légère baisse en 2021. Ces résultats sont la conséquence de la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a eu, cette année encore, un impact sur l'usage des transports en commun.

Ils résultent aussi du mouvement social de grande ampleur qui a affecté le fonctionnement du réseau de bus pendant de longues semaines. Ce mouvement fait suite à la mise en place de la nouvelle Délégation de Service Public du site du Grand Melun. Dans ce contexte, de nombreux dysfonctionnements ont été recensés d'août à décembre 2021, engendrant des retards et des annulations de courses. Les mois de septembre et octobre ont été particulièrement impactés, sur l'ensemble des lignes (régulières, scolaire et TAD), avec une offre quasiment inexistante.



Le réaménagement global du PEM doit permettre de créer une image plus moderne du territoire communautaire et de renforcer son attractivité.



PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE MELUN : LES ÉTUDES LE CONCRÉTISENT

Le schéma de principe du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Melun et l'élaboration du dossier d'enquête publique ont été adoptés en 2021, en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique du projet.

Ces étapes importantes vont permettre de lancer l'ensemble des études opérationnelles pour envisager les premiers travaux à partir de 2024.

Ce projet vise à offrir de bonnes conditions d'accès au pôle par les différents modes de transport, à faciliter les correspondances intermodales, mais également à améliorer l'information, la sécurité et les conditions d'attente des voyageurs.

Au-delà des objectifs liés à l'intermodalité et à la mobilité, le réaménagement global du PEM doit permettre de créer une image plus moderne du territoire communautaire et de renforcer son attractivité, en faisant de cet espace un véritable lieu de vie et de développement économique.

ÇA ROULE POUR LA VÉLOSTATION

La Vélostation « Melivélo » a connu un beau succès en 2021. L'année a été marquée par l'emménagement dans de nouveaux locaux, situés 3 rue Séjourné à Melun, et la mise place d'un nouveau service proposant un stationnement sécurisé en consignes collectives (60 places disponibles sur abonnement).

LES LIAISONS DOUCES GAGNENT DU TERRAIN

La poursuite de la programmation issue du Schéma Directeur des Liaisons Douces a permis d'améliorer la continuité des itinéraires cyclables : travaux sur la voie verte à Melun/Vaux-le-Vicomte/Saint-Germain-Laxis, sur la RD 607 à Saint-Fargeau-Ponthierry, sur l'avenue Berthelot à Dammarie-lès-Lys, et poursuite des études techniques pour la réalisation de nouvelles liaisons cyclables.

LES ÉTUDES MULTIMODALES

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National (CIN) signé en 2017 avec l'État et le Département de Seine-et-Marne, la Communauté a engagé la réalisation d'études multimodales pour développer





LES FAITS MARQUANTS

un ensemble d'actions, avec un double objectif : réduire la circulation routière dans le cœur d'agglomération et offrir des alternatives à l'usage de la voiture particulière à usage individuel.

L'étude, basée sur une modélisation prospective des déplacements à l'horizon 2035, a permis de simuler, en novembre 2021, les effets de plusieurs scénarios contrastés sur la mobilité. Ces résultats doivent permettre d'orienter les choix à venir des élus pour améliorer les conditions de déplacements sur le territoire.

LES PERSPECTIVES 2022

- Lancement d'une étude sur les priorités bus aux feux pour améliorer la régularité des lignes de bus.
- L'installation de vélobox à proximité des lieux de correspondance bus.
- La finalisation de l'étude multimodale (choix du scénario à approfondir).
- La reprise des études pour finaliser le Plan Local de Mobilité.
- Le lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité sur la logistique urbaine, pour permettre de rationaliser les flux poids-lourds à destination du centre-ville.
- La réalisation de l'enquête publique du PEM et le lancement des études d'avant-projet du périmètre intermodal.
- La poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces : passerelles et continuité cyclable entre Melun et Saint-Germain-Laxis via Maincy et le Château de Vaux-le-Vicomte, liaison entre Montereau-sur-le-Jard et Saint-Germain-Laxis, aménagement de la Scandibérique sur le chemin de Halage à Saint-Fargeau-Ponthierry et sur le quai Voltaire à Dammarie-lès-Lys, avenue de la Libération à Le Mée-sur-Seine.

TOURISME

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine assure les missions suivantes :

- L'accueil et L'information des touristes.
- L'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement touristique du territoire communautaire.
- La coordination des différents acteurs locaux du tourisme implantés sur Melun Val de Seine.

+ de détails sur la compétence Tourisme de la Communauté sur melunvaldeseine.fr et sur melunvaldeseine-tourisme.com



LES FAITS MARQUANTS

UNE ACTIVITÉ TOUJOURS IMPACTÉE PAR LA COVID-19

Le contexte de l'année 2021 est resté marqué par la pandémie de Covid-19. La crise a continué de se faire durement ressentir chez les professionnels du secteur touristique de l'Agglomération Melun Val de Seine, et plus généralement en Île-de-France. Les mesures de fermeture des lieux d'accueil du public ont encore affecté la fréquentation touristique.

L'Office de Tourisme a dû lui-même placer son personnel sous le régime de l'activité partielle pendant plusieurs mois. Une reprise sensible s'est fait ressentir par rapport à 2020, bien loin cependant des chiffres de fréquentation de 2019.

DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS

Les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme, totalement reconfigurés, ont été inaugurés fin 2021. Les visiteurs sont désormais accueillis dans un espace moderne, attractif, combinant le digital et l'humain, avec boutique.



EN CHIFFRES



19 groupes
accueillis
représentant
683 personnes
accueillies.



60 000 visiteurs
sur deux jours à
Air Legend, en
septembre 2021.

5 000 visiteurs à
Melun fête son Brie.

3 000 visiteurs
sur trois jours aux
Affolantes.



30 604 connexions au
site internet de l'Office
de Tourisme pour
64 071 pages visitées.

LES FAITS MARQUANTS

Ce lieu offre aussi l'opportunité de développer des animations découvertes adaptées aux nouvelles attentes post-covid des clients.

UN NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR DU TOURISME



La Communauté d'Agglomération a mis à profit cette période pour préparer la relance de l'activité en préparant son schéma directeur du tourisme qui a pour principal enjeu la mise en valeur de son offre et de son potentiel.

Il s'agit pour Melun Val de Seine de devenir une destination touristique qualitative, attractive et reconnue en Île de France, offrant un séjour d'excellence pour :

- Des courts séjours de Franciliens recherchant une « mise au vert » et un patrimoine de qualité.
- Des longs séjours des touristes français et étrangers, en particulier des repeaters, logeant sur le territoire et pouvant ainsi rayonner facilement vers Paris, Disneyland Resort, la forêt de Fontainebleau ou d'autres sites touristiques de proximité facilement accessibles depuis l'agglomération melunaise.

L'ambition touristique de Melun Val de Seine se traduira concrètement par la mise en place d'actions regroupées autour de 4 grands axes stratégiques déclinés en chantiers opérationnels : développer l'offre d'hébergement, valoriser les patrimoines naturels et historiques, aménager l'axe Seine, faire venir sur la destination.

LES PERSPECTIVES 2022

- Approbation et mise en œuvre des premières orientations du schéma directeur du tourisme de l'agglomération : réalisation de liaisons piétonnes et cyclables notamment en bord de Seine, développement de l'offre d'hébergement sur le territoire (hôtelière, insolite ou de charme), mise en place d'une nouvelle signalétique touristique, développement des outils numériques pour offrir une expérience digitale nouvelle aux visiteurs, approbation du schéma directeur d'aménagement des berges de Seine en vue de développer le tourisme fluvial.



Faire de Melun Val de Seine une destination touristique qualitative, attractive et reconnue en Île-de-France.



POLITIQUE DE LA VILLE ET INSERTION

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Politique de la Ville a pour objectif de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des habitants, en agissant sur les quartiers en difficulté.

En 2021, la Communauté a souhaité poursuivre et intensifier son action de réduction des inégalités sociales et territoriales des habitants des quartiers en politique de la ville, sur les champs de l'éducation, de l'accès à la culture, de l'accès aux soins et de la mobilité, de l'emploi et de l'insertion.

Elle a adapté ses pratiques pour assurer la continuité du service public lors des périodes de confinement.

+ de détails sur la compétence Politique de la Ville de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

LA CITÉ ÉDUCATIVE INVESTIT LE PLATEAU DE CORBEIL/PLEIN-CIEL



Une attention particulière et des moyens importants ont été alloués pour favoriser la réussite des élèves, notamment avec le déploiement du dispositif Cité éducative sur les quartiers Plateau de Corbeil/Plein-Ciel (Melun/Le Mée-sur-Seine) et la mise en œuvre concrète d'actions : opération « Un été pour la cité », semaine des services aux familles, rédaction d'un guide santé et accès aux droits, lancement de l'itinérance de la Micro-Folie Melun Val de Seine.

LE PRE ET LE PLAN DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE S'ENRACINENT SUR LE TERRITOIRE



Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a permis d'accompagner individuellement 413 enfants, adolescents et jeunes de 2 à 18 ans en fragilité.



EN CHIFFRES



413 jeunes de 2 à 18 ans suivis dans le cadre du Programme de Réussite Éducative dont 34 dans le cadre du PRE 16-18 ans.



20 jeunes accueillis dans le cadre du dispositif Alternative Suspension.



1 271 visiteurs se sont présentés pour rencontrer 73 exposants au forum de l'emploi et de l'apprentissage Melun Val de Seine 2021, 100 % virtuel.



105 personnes accompagnées par le Centre d'affaires dans les quartiers, l'Atelier (45 femmes et 60 hommes), 51 % issus des quartiers en politique de la ville, 50 % de moins de 35 ans 21 accompagnements post création et 16 entreprises créées.

LES FAITS MARQUANTS

Les actions proposées dans les domaines suivants – parentalité et éducation, développement personnel et estime de soi, persévérance scolaire et accès aux soins – ont dû s'adapter en continu aux évolutions de la crise sanitaire et ont été largement soutenues par les communes qui les accueillent.

L'accompagnement des enfants et des familles a été maintenu pendant l'ensemble des périodes de confinement et de restrictions sanitaires, grâce à un lien continu avec eux, dans des formats en présentiel ou en distanciel.

Le dispositif ITI Plan Persévérance scolaire financé par l'Union Européenne concerne désormais l'ensemble des établissements scolaires (10 collèges et 5 lycées) du territoire de la Communauté.

LA MICRO-FOLIE MELUN VAL DE SEINE EN ITINÉRANCE ET EN LIGNE



La Micro-Folie, qui s'adresse prioritairement aux cinq quartiers en Politique de la Ville des trois communes de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine et plus largement aux communes de l'Agglomération Melun Val de Seine a enregistré près de 2 300 visiteurs, en grande majorité issus des QPV.

Les jauges imposées pour le respect des contraintes sanitaires tant dans l'organisation d'événements que dans l'accueil lors des médiations ont été un frein conséquent (groupes réduits de 9 à 12 personnes dans les médiations).

La Micro-Folie a été davantage utilisée dans sa forme mobile, en itinérance, ce qui a été véritablement une force pour le Musée numérique. Son déplacement au plus près des habitants a, en effet, permis de maintenir l'accès à la culture.

Le partenariat avec le réseau des Micro-Folies et plus particulièrement avec la Micro-Folie de Saint-Raphaël a été renforcé grâce à la création commune d'un spectacle « Artistes femmes, traits-portraits ».



Une attention particulière et des moyens importants ont été alloués pour favoriser la réussite éducative.



LA COMMUNAUTÉ EN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

En 2021, la communauté a apporté son soutien financier aux associations et aux établissements scolaires pour un total de 560 000 € répartis entre le pilier cohésion sociale (307 000 €) et le pilier emploi-insertion/développement économique (253 000 €).

La Communauté a aussi poursuivi son soutien aux actions de prévention et d'éducation à la santé en liaison avec les associations et les services municipaux. Malgré la persistance de la crise sanitaire avec ses contraintes à géométrie variable, certaines manifestations (comme la Journée de la Santé) ont pu se tenir.

Globalement, 45 porteurs de projets ont été soutenus et 103 actions ont été financées. Près de 17 000 personnes (adultes, élèves...) ont bénéficié de ces actions dont 70 % résidant dans les quartiers en politique de la ville.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN ACTIONS

Parmi les actions réalisées en 2021, dans le cadre du CLS 2, on peut citer :

- Le versement d'une indemnité communautaire, à partir de la rentrée universitaire 2021-2022, aux étudiants en médecine et en chirurgie dentaire inscrits en deuxième année à l'antenne de Melun de la faculté de médecine de l'Université Paris-Est Créteil. Objectif : renforcer la lutte contre la désertification médicale sur le territoire communautaire.
- L'articulation du Contrat Local de Santé avec le Groupe de Travail Opérationnel du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), qui a permis notamment d'organiser les 1^{res} assises pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre 2021, au musée de la Gendarmerie nationale.

LA CITÉ DE L'EMPLOI SE DÉPLOIE

La Cité de l'Emploi a pour objectif de mieux coordonner l'action des acteurs du territoire afin d'obtenir des résultats tangibles sur l'accès à la formation et à l'emploi des habitants, notamment des quartiers en politique de la ville. Un coordonnateur a été recruté à cet effet en mars 2021.

À l'issue de sa première année de fonctionnement, la Cité de l'emploi Melun Val de Seine rassemble et met en cohérence une forte multiplicité d'acteurs susceptibles de proposer des dispositifs menant à l'emploi (Mission Locale, École de la 2^e Chance, organismes de formation, accompagnement à l'entrepreneuriat... etc.).





LES FAITS MARQUANTS

Il regroupe également des acteurs économiques (MEDEF, CCI, service du développement économique) rassemblés autour d'un projet de mécénat.

LES PERSPECTIVES 2022

- Déploiement du dispositif Micro-Folie avec la mise en place d'un FabLab et la poursuite des itinérances du musée numérique.
- Attribution d'une bourse à une première cohorte d'étudiants en médecine et création d'une maison des internes.
- Poursuite du déploiement du dispositif de la Cité de l'Emploi et concrétisation du mécénat d'entreprises pour des associations dédiées à l'emploi.
- Poursuite et intensification des actions santé dans le cadre du contrat de ville, notamment dans le domaine de la santé des jeunes et des femmes et la prévention des violences faites aux femmes.
- Poursuite des actions du Programme de Réussite Éducative (PRE) sur les axes éducation/parentalité, accès aux soins, accompagnement à la scolarité et développement personnel/estime de soi.
- Poursuite du déploiement du dispositif Alternative Suspension.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Créé en 2015, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté a pour mission de faciliter la gestion de la sécurité et de la prévention de la délinquance au bénéfice des habitants des 20 communes du territoire. Le CISPD a pour missions de :

- Favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définir des objectifs communs pour préserver la sécurité et la tranquillité publique ;
- Assurer l'animation et le suivi de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance ;
- Être consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

**+ de détails sur le CISPD de la Communauté
sur melunvaldeseine.fr**



LES FAITS MARQUANTS

LE BILAN D'ACTIVITÉ DE LA POLICE DES TRANSPORTS

En 2021, la police intercommunale des transports a poursuivi ses actions en intervenant aux abords des gares et dans les transports communs pour le maintien de l'ordre et la tranquillité des usagers.

Constatée depuis 2019, la baisse de la fraude dans les transports se confirme en 2021 grâce au développement de la coopération avec les acteurs locaux. La police intercommunale a mené plus de 200 opérations en soutien des contrôleurs ou agents de sécurité de l'opérateur de bus (TRANSDEV), des agents de la Surveillance générale (police ferroviaire) ou des policiers nationaux (brigade des réseaux franciliens).



EN CHIFFRES



5 agents.

Près de 600 patrouilles effectuées.

Plus de 100 contraventions dressées.

42 individus mis à disposition de l'officier de police judiciaire à la suite d'interpellations.

LES FAITS MARQUANTS

Les chiffres confirment l'efficacité de l'activité d'appui et de soutien mais également la bonne articulation de la Police Intercommunale avec les autres forces, et notamment les polices communales.

Outre les contraventions à la police des transports, la police intercommunale intervient principalement pour lutter contre les nuisances et troubles à l'ordre public, les ventes à la sauvette ou encore les vols et violences.

ENGAGEMENT POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 1^{er} contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles de la Seine-et-Marne a été signé le 25 novembre 2019. Annuellement, les actions liées à la lutte contre les violences faites aux femmes et les résultats obtenus sont présentés lors des réunions en formation plénière du CISPD.

Le 25 novembre 2021, lors des premières Assises pour l'élimination des violences faites aux femmes, le Préfet de la Seine-et-Marne, le Parquet près du Tribunal judiciaire (TJ) de Melun, les Présidents du Conseil départemental et de la Communauté d'Agglomération, le Recteur de l'académie de Créteil et le Directeur du Centre hospitalier de Melun se sont engagés collectivement à rechercher une plus grande efficacité dans les réponses apportées à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

UN 2^E SÉMINAIRE DÉDIÉ AUX POLICES MUNICIPALES

Un 2^e séminaire des polices municipales a eu lieu en 2021. Avec les partenaires du CISPD, notamment le Centre national de la fonction publique territoriale, le Centre de gestion de Seine-et-Marne, la Préfecture de Seine-et-Marne, le Parquet de Melun, l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN), des maires et des responsables des polices du territoire communautaire.

L'objectif est de proposer un séminaire annuel visant à aider les élus locaux et les professionnels concernés à mieux comprendre des enjeux en évolution constante et à être mieux outillés pour envisager l'avenir de la sécurité locale.



La Police Intercommunale des Transports de Melun Val de Seine est la seconde en France et la seule en Île-de-France.



LES FAITS MARQUANTS

LUTTE CONTRE LES PHÉNOMÈNES DE BANDES AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis la fin de l'année 2020, les territoires de Melun Val de Seine et de Sénart ont connu une accélération du phénomène d'affrontements entre bandes rivales. Ce phénomène s'initie principalement au sein d'établissements scolaires du 2nd degré et, de façon plus hétérogène, sur les réseaux sociaux. La lutte contre les rixes doit donc être abordée sous des angles multiples et complémentaires.

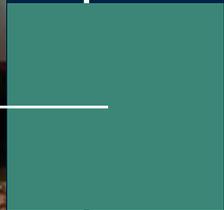
UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La préfecture de Seine-et-Marne, les 20 maires des communes de l'Agglomération, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), le Groupement de Gendarmerie et le CISP ont imaginé un dispositif intercommunal innovant pour lutter contre les cambriolages : les « citoyens vigilants ». Ces derniers sont habilités et sensibilisés pour mieux repérer les attitudes et permettre d'aviser rapidement les services compétents afin qu'ils interviennent en cas de doute.

LES PERSPECTIVES 2022

- Élaboration d'une nouvelle Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance qui sera proposée aux partenaires à partir du diagnostic partagé.
- Mise en place d'un plan de lutte contre les stupéfiants.
- Renforcement de la vidéo protection dans un objectif d'efficience par une mutualisation des ressources et une nouvelle stratégie d'implantation.
- Élargissement du champ des compétences de la police intercommunale et augmentation de son effectif pour lutter plus globalement contre la délinquance sur l'agglomération.





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Dans le champ de l'enseignement supérieur, la Communauté participe :

- Aux dépenses d'investissement et de fonctionnement des équipements universitaires implantés sur le territoire communautaire.
- Au développement de structures universitaires nouvelles.

+ de détails sur la compétence Enseignement supérieur de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

LA FACULTÉ DE MÉDECINE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Installée dans des locaux, avenue Thiers, à Melun, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération, la faculté de médecine de Paris XII a poursuivi son développement en 2021 en accueillant des étudiants de deuxième année de Licence, option accès santé.

LE CNAM S'IMPLANTE À MELUN

Début 2021, le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) a sélectionné la candidature de la Communauté pour l'implantation d'un nouveau centre de formation, suite à l'appel à projet qu'il avait lancé en novembre 2020.

Cette installation s'inscrit dans le plan de développement et d'implantation d'antennes du CNAM dans les villes et bassins d'emploi de taille moyenne, en vue de contribuer au développement de secteurs géographiques parfois en marge des centres urbains, universitaires et métropolitains.



EN CHIFFRES



Près de 6 000 étudiants inscrits dans un cycle d'études supérieures.



2 355 étudiants à l'université Panthéon-Assas de Melun, dont 1 541 en droit (de L1 à L3), 336 en économie-gestion (L1 et L2), 344 en administration économique et sociale (de L1 à L3) et 134 en formation permanente et 371 pour le Campus de la sécurité et les Cordées de la réussite 2022.



622 000 euros de subventions dédiées aux partenariats et au développement universitaire.

LES FAITS MARQUANTS

L'objectif du CNAM est de participer, aux côtés des collectivités, aux efforts d'attractivité qu'elles mettent en œuvre pour accueillir une nouvelle population, des entreprises et des emplois. Le nouveau centre de formation installé avenue Thiers, à Melun, sur le site Galliéni qu'il partage avec la faculté de Melun, a démarré son activité à la rentrée de septembre. Au 31 décembre, 38 auditeurs suivaient des cours du soir.

UNE ANTENNE DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE LA CCI 77 ÉGALEMENT À MELUN

L'UTEC77, centre de formation des apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, a développé dans les locaux situés avenue Thiers, un BTS en Cybersécurité pour une promotion d'une vingtaine de jeunes dont les cours ont démarré en septembre 2021. L'UTEC accueille, chaque année, plus de 2 000 apprentis formés à plus de 100 métiers différents.

EN TRAVAUX



L'Agglo a poursuivi les travaux de rénovation des locaux de la Reine Blanche avec la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux marquent l'achèvement de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Des études portant sur la rénovation de la cour du site de la Courtille ont été engagées.

LES PERSPECTIVES 2022

- Fin des travaux sur le bâtiment de la Reine Blanche.
- Renforcement de l'implantation d'étudiants de la filière santé avec l'ouverture d'une troisième année de licence (L3) option accès santé (L.AS), en septembre 2022.
- Poursuite du développement du centre de formation du CNAM à Melun.
- Ouverture d'une deuxième année de BTS Cybersécurité au centre de formation d'apprentis de la CCI Seine-et-Marne.
- De nouvelles collaborations en préparation entre le CNAM et l'UTEC pour développer une formation de niveau licence dans le domaine du numérique.



le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) a sélectionné la candidature de la Communauté pour l'implantation d'un nouveau centre de formation.



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

À la croisée du savoir et du lien social, l'Université Inter-Âges (UIA) Melun Val de Seine propose de nombreuses activités - cours, ateliers, conférences - à tous ceux qui souhaitent apprendre, découvrir ou approfondir leurs connaissances, sans conditions d'âge et de niveau d'études.

Elle cultive particulièrement les activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement. Elle permet aux personnes retraitées et à celles qui ont du temps disponible d'acquérir des connaissances ou de les compléter.

L'UIA est un excellent moyen de conserver et de développer une activité intellectuelle et sociale, donc de mieux vieillir !

+ de détails sur l'UIA sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

L'UIA MELUN VAL DE SEINE SE RÉINVENTE

En 2021, la crise sanitaire a encore chahuté l'activité de l'UIA Melun Val de Seine, comme toutes les UIA en France : effectifs divisés par deux et baisse de fréquentation des activités, notamment les visites culturelles (frilosité des étudiants à prendre les transports en commun pour se rendre à Paris).

L'UIA Melun Val de Seine a néanmoins maintenu le cap en proposant des activités en présentiel, en distanciel et en « replay », voire une combinaison des trois. Un lien fort avec l'UFUTA (Union Française des Universités Tous Ages) a permis de partager les enseignements avec d'autres UIA. L'UIA Melun Val de Seine a aussi pu s'appuyer sur des étudiants motivés qui ont refusé de couper le lien social et sur un taux de satisfaction élevé (99 %), en dépit des circonstances.



EN CHIFFRES



573 étudiants inscrits au 31 décembre 2021, 91 % sont à la retraite, 72 % de femmes, de 3 à 89 ans.

Des étudiants provenant à 61 % de l'agglomération, 36 % en dehors du territoire et 3 % hors du département de Seine-et-Marne.



1159 heures d'enseignement programmées, 935 finalement enseignées conséquence de la crise sanitaire.



84 enseignants.

LES PERSPECTIVES 2022

- La réouverture des cours d'aquagym et de l'atelier d'écriture très attendus.
- Une souplesse apportée en ce qui concerne les modalités d'inscription (des sessions moins longues et moins coûteuses pour s'adapter aux attentes des étudiants...).



L'UIA a maintenu le cap pendant la crise sanitaire.



CULTURE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a placé la musique au cœur de sa politique culturelle, investissant les champs de la diffusion, de la sensibilisation, de la formation et de l'information. Aujourd'hui, elle joue un rôle moteur, sur son territoire :

- Dans la diffusion des musiques classiques et actuelles.
- Dans l'éducation culturelle et artistique des jeunes, en particulier des lycéens, à la découverte des musiques actuelles et classique, mais aussi de la littérature et du cinéma.
- En assurant la promotion de l'offre culturelle développée sur son territoire.
- En apportant son soutien aux équipements culturels.

+ de détails sur la compétence Culture de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

UNE SAISON EN DEMI-TEINTE

Le dispositif d'actions culturelles et artistiques dans les lycées a repris partiellement en 2021. 8 concerts sur 13 ont été réalisés. Si le concert Inter-lycées - en partenariat avec le festival Rock en Seine - a pu se maintenir, les lycéens n'ont pas pu se rendre sur le festival fin août en raison de son annulation. Il en a été de même pour les 4 séances du spectacle Peace & Love organisées en partenariat avec la direction Politique de la Ville.

La période estivale a fait la part belle au cinéma en plein air avec 12 séances. Après plusieurs reports et annulations, Les Amplifiés organisés en novembre autour des cultures urbaines a pu se jouer en formule concert uniquement. L'Orchestre Melun Val de Seine a, pour sa part, pu retrouver la scène après 19 mois d'interruption.



EN CHIFFRES



8 782 billets édités pour l'année 2021 soit une hausse de 57,38 % par rapport à 2020.



146 900 € versés par la Communauté aux communes pour financer le fonctionnement des conservatoires de musique et de danse du territoire (Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry et Vaux-le-Pénil).



488 436 € versés par la Communauté aux communes pour financer le fonctionnement de la médiathèque de Melun et la ludothèque de Vaux-le-Pénil.

LES FAITS MARQUANTS

La crise sanitaire a également eu un impact sur la saison culturelle et sa promotion : report de l'ouverture des billetteries en septembre, suppression de la plaquette de saison annuelle, suspension des abonnements.

LES PERSPECTIVES 2022

- Poursuite des actions destinées aux lycéens dans les établissements du territoire de la Communauté grâce au renouvellement de la convention de partenariat avec les 6 lycées publics sur les 3 prochaines années scolaires.
- Reconduction des évènements en faveur de la promotion de la jeune scène locale avec 2 grandes manifestations autour des cultures urbaines et numériques organisées en lien avec les communes.
- Maintien de la promotion de l'offre culturelle en concertation avec les communes concernées, avec une attention particulière portée au renouvellement du marché de billetterie.



Le dispositif d'actions culturelles et artistiques dans les lycées a repris partiellement en 2021.



SPORT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté déploie sa politique sportive sur plusieurs volets :

- Le soutien au mouvement sportif (équipes de niveau national et athlètes de haut niveau)
- L'animation sportive du territoire (en particulier à travers Sport Passion).
- La patinoire communautaire.
- Le soutien à la réhabilitation des équipements sportifs communaux et de la patinoire communautaire.

+ de détails sur la compétence Sport de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

PATINOIRE DE LA CARTONNERIE : FERMETURES ET TRAVAUX



Comme tous les équipements qui accueillent du public, la patinoire a été très impactée par les restrictions et les fermetures administratives imposées par l'épidémie de Covid-19 (75 % des séances publiques ont été supprimées sur l'ensemble de la saison).

Durant cette période, l'exploitant a réalisé un plan de réhabilitation et d'entretien des locaux. L'Agglo a pour sa part engagé d'importants travaux, notamment la réparation et le rétablissement des performances des installations techniques et le remplacement de l'intégralité des éclairages par des leds, préfigurant la réalisation de nouveaux travaux durant l'été 2022.

LA RÉHABILITATION DES SALLES MULTISPORTS COMMUNALES SE POURSUIT



La Communauté consacre une enveloppe de 3 millions d'euros à des travaux de réhabilitation de 19 équipements sportifs parmi



EN CHIFFRES



284 000 € versés au mouvement sportif (contrat d'objectifs du CEMVS, subvention exceptionnelle au profit des escrimeurs sélectionnés aux J.O. de Tokyo, aides aux équipes de niveau national et aux athlètes de haut niveau).



1 titre Olympique et 2 titres de vice-champions Olympiques pour les tireurs licenciés au CEMVS.



439 130 € de fonds de concours en fonctionnement au profit des 4 piscines municipales de l'Agglomération.



Près de 600 stages hebdomadaires et un taux de fréquentation de 91,5 % enregistrés pour Sport Passion.

LES FAITS MARQUANTS

les plus fréquentés répartis dans 10 communes. Ces travaux concernent l'amélioration des performances énergétiques, la rénovation des vestiaires, des douches et des sanitaires, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'aménagement de bureaux ou de locaux de stockage de matériel sportif.

En dépit du contexte sanitaire, les interventions se sont poursuivies en 2021 ; près de la moitié des projets financés ont été réalisés ou sont en cours d'achèvement. À ce jour, ils ont mobilisé 550 000 euros de l'enveloppe consacrée au dispositif.

ESCRIME : UN CLUB AU SOMMET DE L'OLYMPHE

Comme dans toutes les autres disciplines sportives, la saison du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine a été très largement perturbée par la crise sanitaire. Des manifestations internationales comme le Challenge Revenu et le Tournoi de la Reine Blanche ont dû être annulés. Pour autant, le club a une nouvelle fois brillé par ses résultats. Il a d'abord engrangé les médailles lors des championnats de France : 3 médailles chez les moins de 17 ans (l'or en individuel homme, l'argent en individuelle femme et le bronze par équipe hommes), 3 médailles chez les moins de 20 ans (l'or et le bronze en individuel homme et l'or par équipe hommes) et 2 médailles chez les moins de 23 ans (l'argent et le bronze en individuel homme).

Les Seniors se sont aussi illustrés de la plus belle des manières aux Jeux Olympiques de Tokyo avec les équipes de France : l'or par équipe pour Enzo Lefort et l'argent par équipe pour Pauline Ranvier et Astrid Guyard.

LES PERSPECTIVES 2022

- Renouvellement de la concession de service public pour l'exploitation de la patinoire et attribution du nouveau contrat d'une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} juin 2022.
- Poursuite et finalisation des opérations de réhabilitation et de rénovation de la patinoire durant l'été 2022 permettant de remettre à neuf un équipement qui enregistre plus 100 000 entrées annuelles en vitesse de croisière. Les différents travaux (remplacement des sols, des dalles de faux plafonds,...) nécessiteront la fermeture de l'équipement durant trois mois.
- Bilan et renouvellement du contrat d'objectifs du CEMVS dont le terme est fixé au 31 août 2022.
- Poursuite du versement des fonds de concours attribués aux communes pour la réhabilitation de leurs salles multisports.



L'or par équipe pour Enzo Lefort et l'argent par équipe pour Pauline Ranvier et Astrid Guyard aux Jeux Olympiques de Tokyo.



ENVIRONNEMENT

EAU POTABLE

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence eau potable qui consiste à prélever, traiter, transporter et distribuer l'eau potable sur le territoire.

Dans ce cadre, le service eau potable assure les missions suivantes :

- La mise en œuvre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (études et travaux).
- Le suivi de l'exploitation du réseau (en délégation de service public).
- L'instruction et la délivrance des demandes de branchements aux réseaux publics d'eau potable, des autorisations d'urbanisme et leur suivi administratif.
- Le renouvellement et l'entretien des ouvrages.

+ de détails sur la compétence Eau potable de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

TRAVAUX ET INTERVENTIONS



- Travaux de sectorisation dans le cadre du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable permettant d'identifier les pertes en eau du réseau.
- Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable de l'Île Saint-Etienne à Melun.
- Travaux de renouvellement des réseaux de la rue des 3 Moulins à Rubelles.



EN CHIFFRES



18 points de
prélèvements.



2 usines de
traitement.



18 ouvrages
de stockage
sur 15 sites.



610 km
de réseaux.



7 ouvrages
de reprise.



15,2 millions de
m³ d'eau traitée
chaque année.

LES FAITS MARQUANTS

- Sécurisation de l'alimentation en pieds des réservoirs à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Réhabilitation du forage de La Justice à Dammarie-lès-Lys.
- Audit de l'ensemble des contrats d'eau potable du territoire pour évaluer et vérifier que les engagements définis dans les contrats sont respectés par les délégataires.
- Réalisation d'une étude prospective et tarifaire avec pour objectif de déterminer un prix de l'eau homogène sur le territoire, permettant à la Communauté d'assurer ses missions d'amélioration et d'entretien du patrimoine pour l'eau potable et l'assainissement.

LES PERSPECTIVES 2022

- Finalisation de la phase 2 et 3 du schéma directeur d'alimentation en eau potable. Ces deux phases ont pour objectif d'analyser les besoins en eau de l'agglomération et les ressources complémentaires à mobiliser. Elles permettront aussi de localiser des fuites sur le réseau.
- Reconstruction des réservoirs de Montaigu pour garantir la continuité de la distribution de l'eau potable sur le territoire.
- Renouvellement de réseaux d'eau potable pour les fiabiliser, en particulier à Dammarie-lès-Lys (dans le cadre de l'opération cœur de ville), à Le Mée-sur-Seine, rue Chapu (dans le cadre de l'opération d'enfouissement des réseaux), à Boissise-le-Roi (renouvellement des réseaux allée des charmes et allée des Saules), et à La Rochette (Renouvellement des réseaux de l'avenue de Seine).



Les travaux de sectorisation dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable ont débuté pour mieux identifier les pertes en eau du réseau.



ENVIRONNEMENT ASSAINISSEMENT

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté exerce la compétence assainissement qui consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales produites et à contrôler les installations d'assainissement autonome.

Dans ce cadre, le service assainissement assure les missions suivantes :

- La mise en œuvre du Schéma Directeur d'Assainissement (études et travaux).
- Le suivi de l'exploitation du réseau (qui fait l'objet de délégations de service public).
- L'instruction et la délivrance des certificats de conformité des branchements aux réseaux publics d'assainissement et le suivi administratif.
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif, dans le cadre notamment de l'instruction des permis de construire.
- Le renouvellement des arrêtés préfectoraux d'exploiter les systèmes d'assainissement.

+ de détails sur la compétence Assainissement de la Communauté sur melunvaldeseine.fr



LES FAITS MARQUANTS

DES INTERVENTIONS AUX 4 COINS DE L'AGGLO



- Poursuite du Schéma Directeur Assainissement et validation d'un programme de renouvellement des réseaux et d'extension des stations.
- Travaux de dévoiement d'une canalisation d'eaux usées, rue Creuse, à Le Mée-sur-Seine.



EN CHIFFRES



8 stations d'épuration,
613.43 km de réseaux,
87 postes de relevage
et 55 déversoirs d'orage.



13,35 millions de m³
d'eaux usées et pluviales
traitées.



1 300 000 €
d'investissements.



1 192 certificats
de conformité de
raccordement
au réseau
d'assainissement
délivrés.



548 d'instruction
de demandes
d'autorisations
d'urbanisme.

404 interventions
d'urgence réalisées
sur le réseau.

LES FAITS MARQUANTS

- Reconstruction du dalot d'eaux usées en bord de rivière École à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Rénovation du réseau d'eaux usées par des méthodes sans tranchée, rue Marc Seguin, à Dammarie-lès-Lys.
- Mise en conformité d'un point de surveillance des rejets d'eaux usées sur la station d'épuration de Dammarie-lès-Lys.
- Réalisation d'une étude prospective et tarifaire qui a pour objectif de déterminer un prix de l'eau homogène sur le territoire, permettant à la Communauté d'assurer ses missions d'entretien et d'amélioration du patrimoine communautaire.

LES PERSPECTIVES 2022

- Mise en œuvre du programme de renouvellement des réseaux issu des conclusions du Schéma Directeur Assainissement : réhabilitation des réseaux des rues des 3 Moulins et avenue Thiers à Melun, du Château et du Halage à Saint-Fargeau-Ponthierry, mise en séparatif de la rue de la Ferté Alais à Boissise-le-Roi.
- Lancement de l'étude préalable à l'extension de la station d'épuration de Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Lancement d'une étude de phasage des travaux d'extension des stations d'épuration de Boissettes et Dammarie-lès-Lys.



Les services
mènent un travail
d'identification des
dysfonctionnements
dans le cadre du
Schéma Directeur
d'Assainissement.



ENVIRONNEMENT DÉCHETS - GEMAPI

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

La Communauté a transféré sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, le SMITOM-LOMBRIC et au SIETOM 77. Elle assure le suivi et le contrôle de leurs prestations de service.

La Communauté a transféré sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à quatre syndicats :

- Le Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents (SEMEA).
- Le Syndicat Mixte des quatre Vallées de la Brie (SM4VB).
- Le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine (SYAGE).
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau (SIARCE).

+ de détails sur les compétences Environnement de la Communauté sur melunvaldeseine.fr

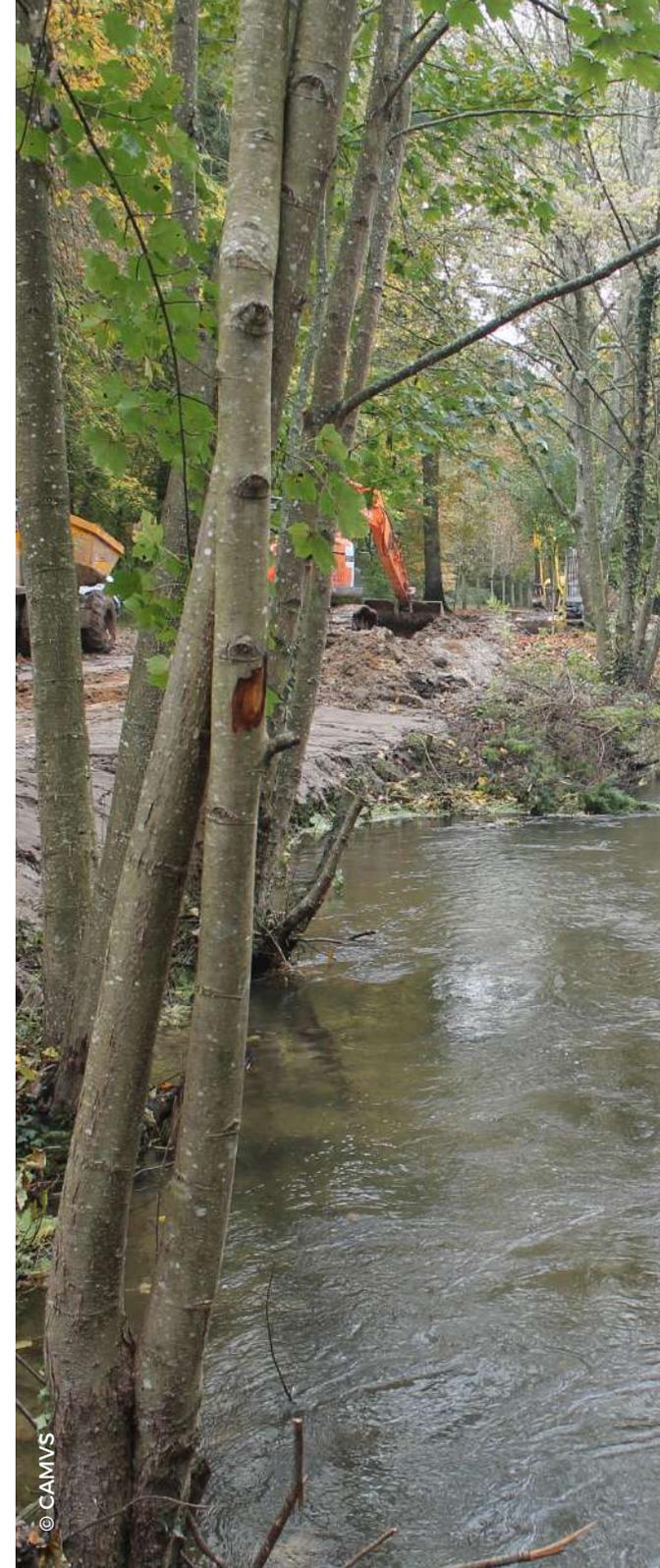


LES FAITS MARQUANTS

COLLECTE DES DÉCHETS



- Expérimentation du broyage des déchets verts à domicile.
- Inauguration de la station de Gaz Naturel Véhicule (GNV) qui alimentera les nouveaux véhicules de collecte des déchets à partir de 2022.



EN CHIFFRES



49 263 tonnes de déchets collectés dont 38 643 tonnes d'ordures ménagères, 3 253 tonnes d'emballage, 968 tonnes d'encombrants, 7 374 tonnes de déchets verts.

LES FAITS MARQUANTS

SEMEA : Finalisation de l'étude d'identification des zones humides sur le territoire du SEMEA (Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry et Villiers-en-Bière) et la poursuite des études relatives au PAPI Juine-Essonne-Ecole.



Le broyage des déchets verts a été expérimenté en 2021.

LES PERSPECTIVES 2022

COLLECTE DES DÉCHETS

- Démarrage au 1^{er} janvier 2022 du nouveau marché de collecte permettant d'homogénéiser les prestations de collecte sur l'ensemble du territoire, au moyen de véhicules roulant au GNV.
- Mise en œuvre de la collecte des déchets d'équipement électrique et électronique (D3E) sur le modèle d'Allo-Encombrant.
- Mise en œuvre de l'extension du tri des déchets plastiques qui prendra effet au 1^{er} janvier 2023.
- Lancement des expérimentations sur la collecte et la gestion des biodéchets en prévision de son application nationale au 1^{er} janvier 2024.

GEMAPI

- **SEMEA** : Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la remise à ciel ouvert du ru de la mare aux Evées et la création d'une zone d'expansion de crue sur le secteur d'Orsonville à Villiers-en-Bière.
- Lancement d'une étude hydrologique et hydraulique globale du bassin versant du ru de la mare aux Evées.
- Finalisation de l'étude visant à définir les sites d'implantation des stations de mesures hydrométriques et pose d'une station à Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Mise en place d'échelles limnimétriques et de repères de crues.
- Étude pour la renaturation de quatre tronçons urbains et remise à ciel ouvert d'un bief place des tilleuls pour prévenir les inondations du ru d'Auvernaux-Moulignon, à Saint-Fargeau-Ponthierry.

SM4VB: Lancement du schéma directeur sur le territoire du syndicat (Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry et Villiers-en-Bière) et définition des actions dites sans regret.



FONDS EUROPÉENS

LA COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Alors que le plan de relance européen est en cours, la Communauté reste mobilisée pour achever les projets inscrits dans le dispositif « Investissement Territorial Intégré » ITI (2014-2020) et préparer la prochaine programmation européenne (2021-2027).

Dans cette perspective, un diagnostic territorial couvrant les 20 communes et les acteurs du territoire issus du secteur public et privé a été achevé courant 2021 afin de cibler les projets qui bénéficieront du soutien de l'Europe.

**+ de détails sur les Fonds européens
sur melunvaldeseine.fr**



LES FAITS MARQUANTS

DEUX OPÉRATIONS PHARES DU DISPOSITIF ITI ACHEVÉES

Deux opérations, parmi les plus emblématiques du programme Investissement Territorial Intégré (ITI), sont arrivées à leur terme :

- La Phase 2 du projet de création et d'animation de L'Atelier - Centre d'Affaires dans les Quartiers (cf les chiffres clés). La reconduction du projet est d'ores et déjà prévue au titre de la programmation européenne 2021- 2027 ;
- Les travaux de rénovation thermique réalisés sur la résidence Espace à Le Mée-sur-Seine ont été inaugurés le 18 octobre 2021.



EN CHIFFRES



400 porteurs de projet accompagnés et 140 entreprises créées dans le cadre du dispositif ITI.



98 logements familiaux bénéficiaires des travaux de rénovation thermique sur la résidence Espace.



5.6 M € de fonds européens FEDER et FSE engagés.

1.8 M € de fonds FEDER et FSE perçus au 31 décembre 2021.

LES FAITS MARQUANTS

LA PROGRAMMATION EUROPÉENNE 2021-2027 SE PRÉPARE

La réactualisation du diagnostic territorial menée par un cabinet extérieur (Envu2), a été achevée. Le recensement des projets a été effectué au travers d'entretiens qualitatifs directs avec les maires des 20 communes de la Communauté et tous les porteurs de projets susceptibles d'être éligibles aux fonds européens.

La programmation pourra être lancée dès l'adoption du Programme Opérationnel Régional 2021-2027 par la Commission Européenne et le Conseil Régional d'Île-de-France (prévue au cours du deuxième semestre 2022).

MELUN VAL DE SEINE CANDIDATE AU PLAN DE RELANCE EUROPÉEN



La Communauté a souhaité participer à la mise en œuvre du plan de relance européen, en particulier à l'initiative de l'Union Européenne, en réaction à la pandémie de COVID-19. En lien avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (Chef de file), elle a répondu à l'appel à projets REACT EU et présenté un projet de création de quatre équipements (cyclables et piétons) inscrits dans le schéma directeur des liaisons douces de l'agglomération.

L'objectif est d'accélérer le maillage du réseau cyclable du territoire pour offrir une réelle alternative de déplacements aux usagers. Le coût total présenté s'élève à environ 1,4M € et le cofinancement européen à 600 K€ émanant du fonds FEDER.

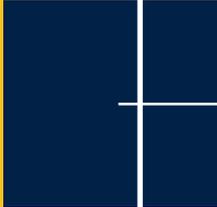
LES PERSPECTIVES 2022

- Achèvement des projets inscrits dans la programmation européenne 2014-2020.
- Lancement de la programmation européenne 2021-2027 : Présentation de la candidature de la Communauté à l'ITI 2021-2027 et des projets FEDER et FSE aux appels à projets.



L'Agglo s'est portée candidate à la mise en œuvre du plan de relance européen.

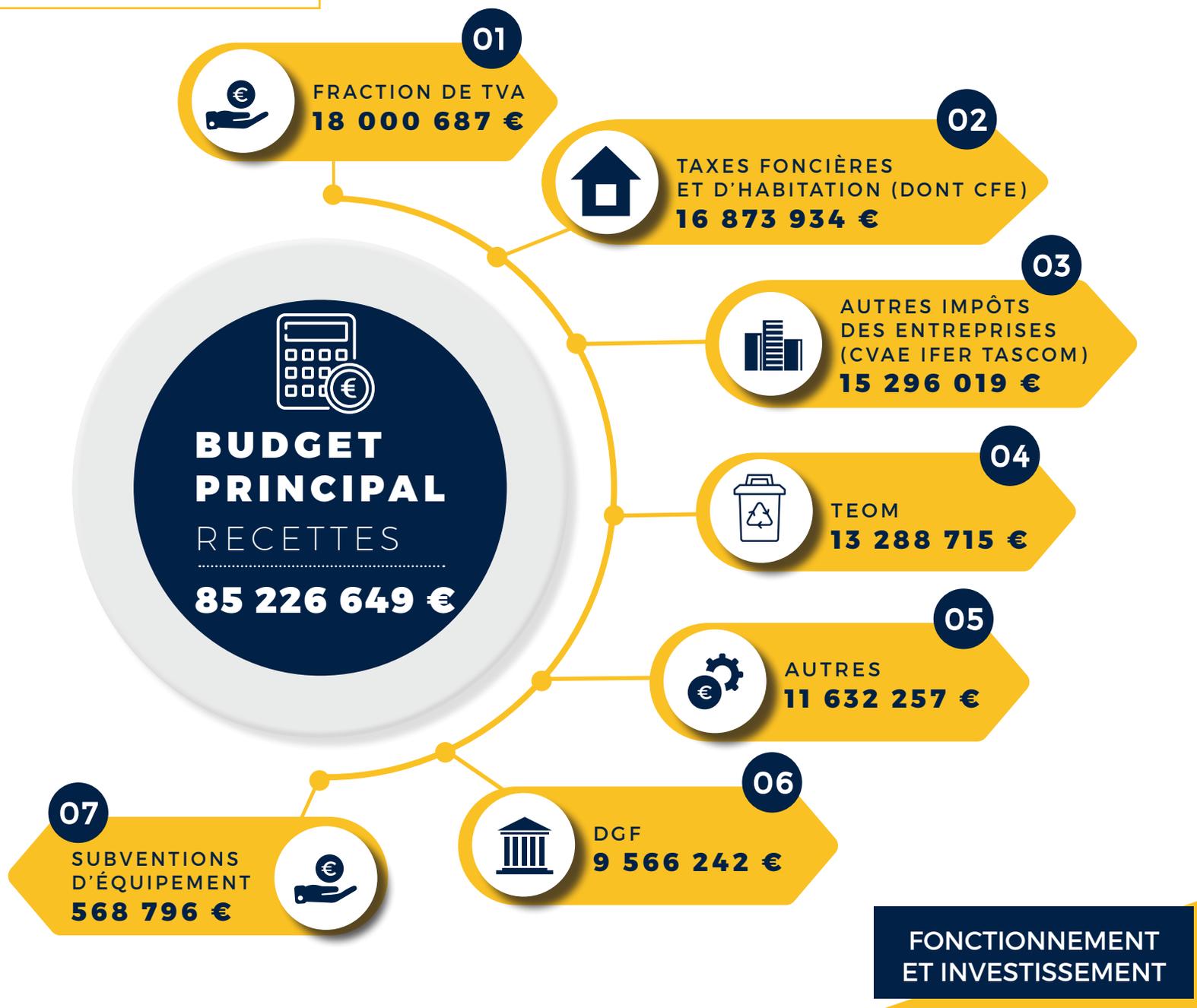




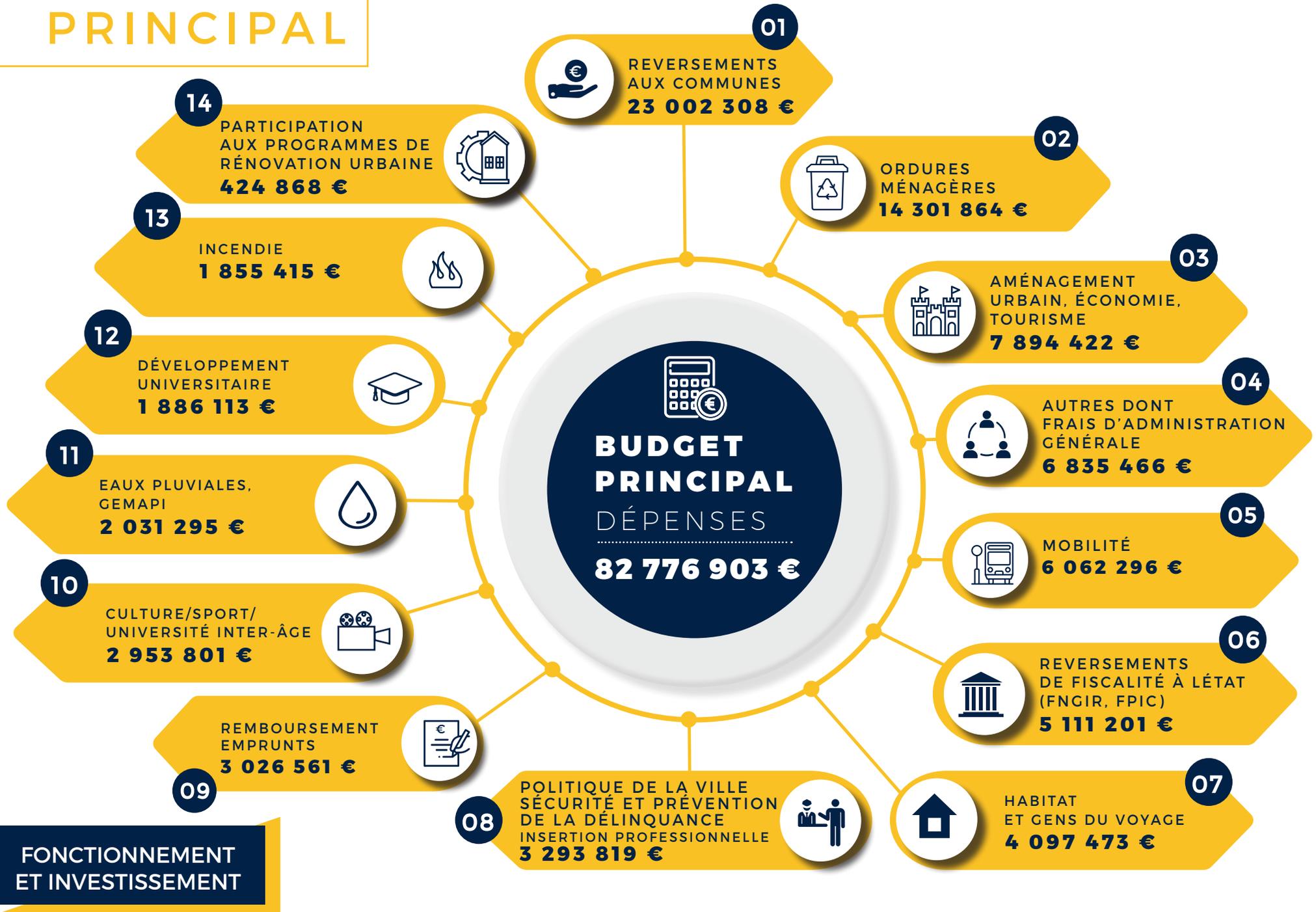
MELUN VAL DE SEINE

**LES COMPTES
ADMINISTRATIFS**

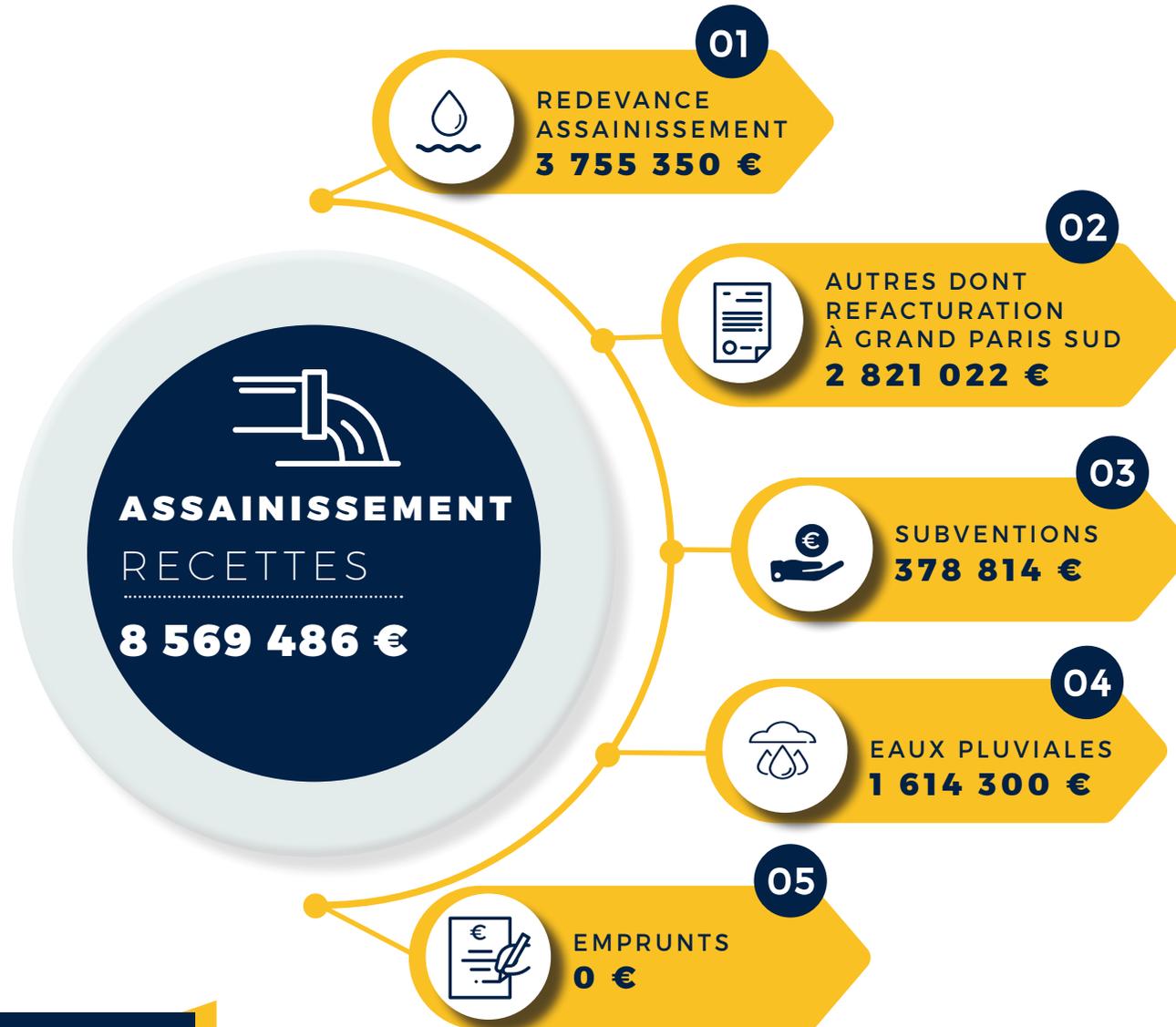
BUDGET PRINCIPAL



BUDGET PRINCIPAL

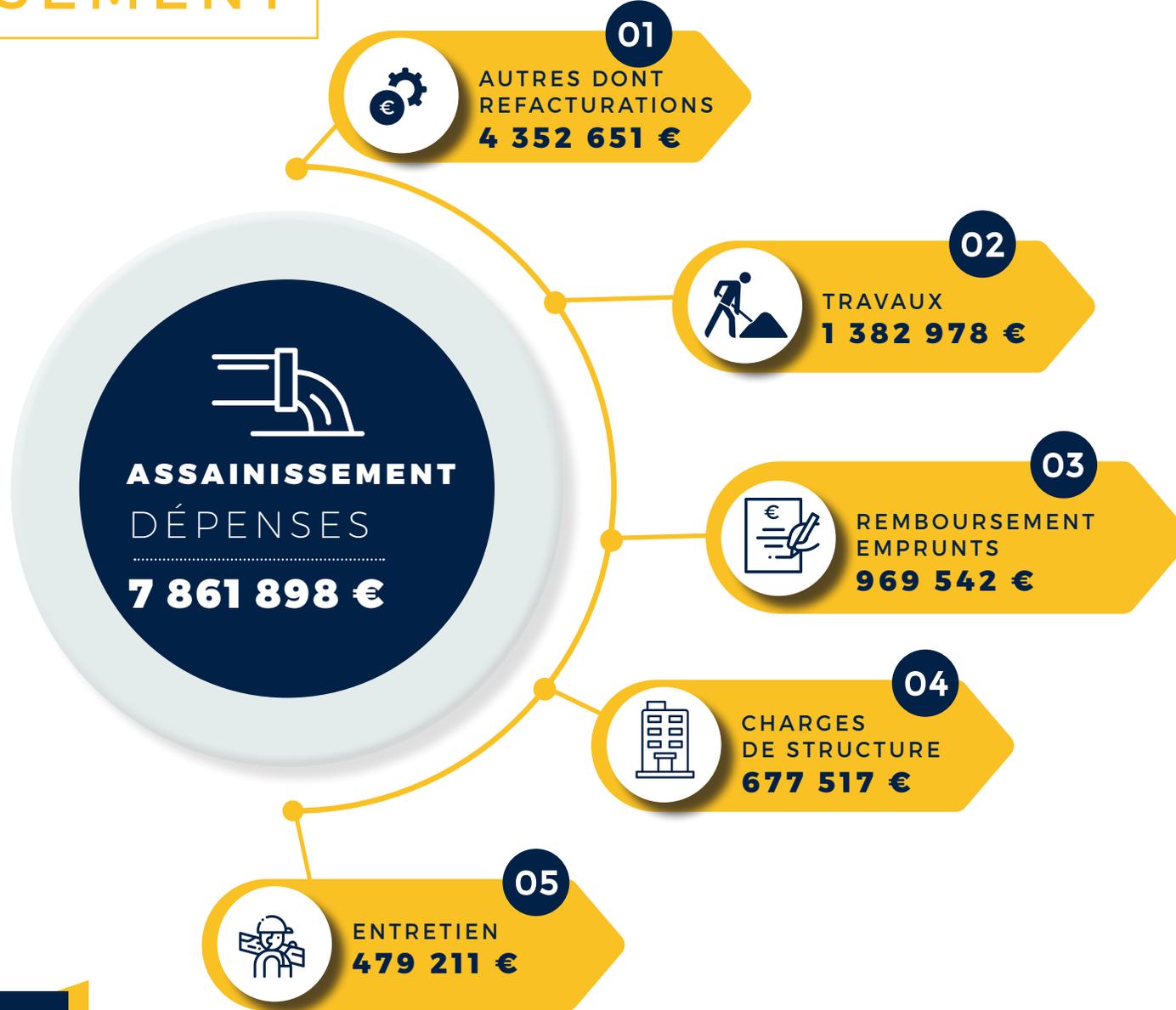


BUDGET ASSAINISSEMENT



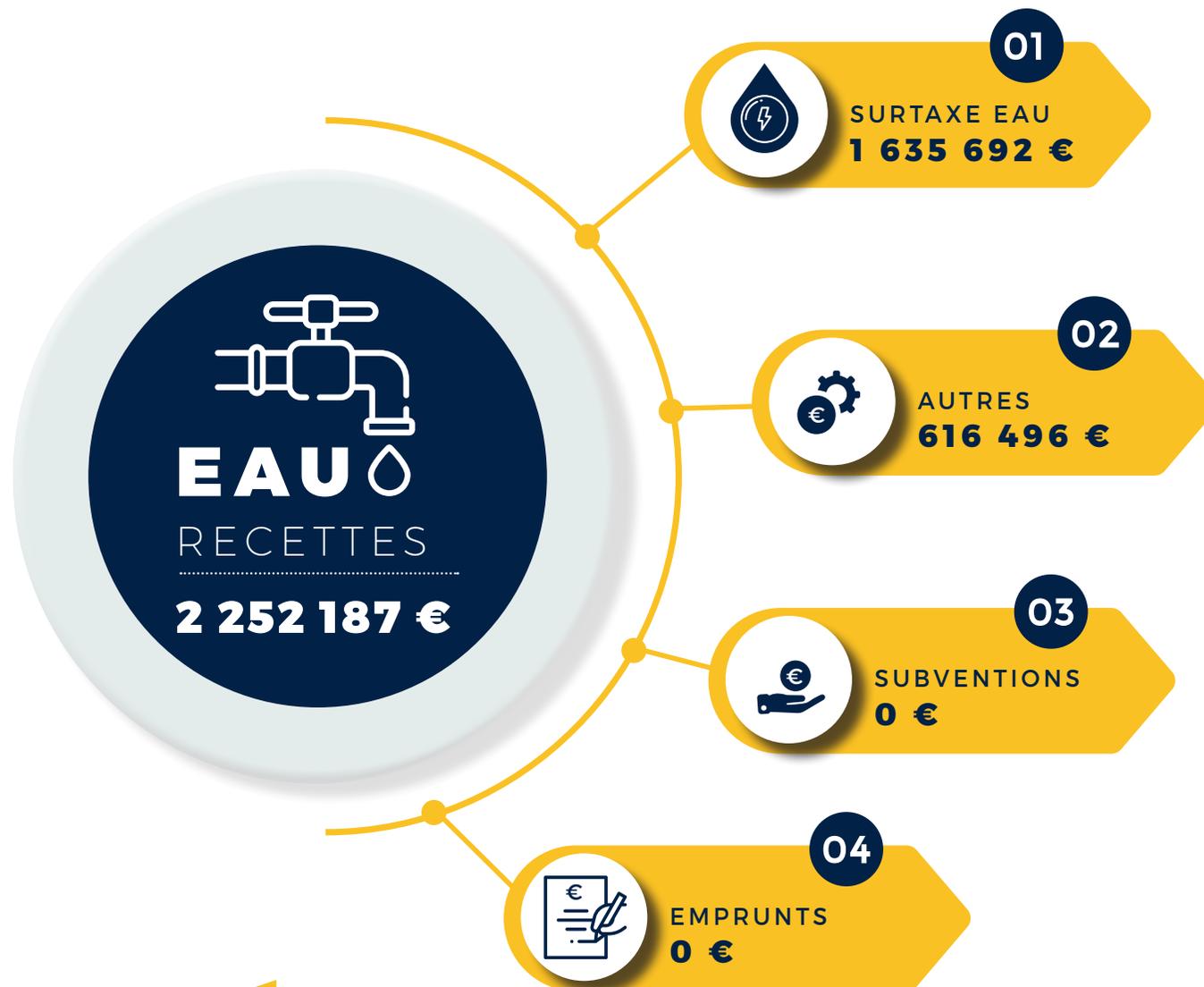
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT



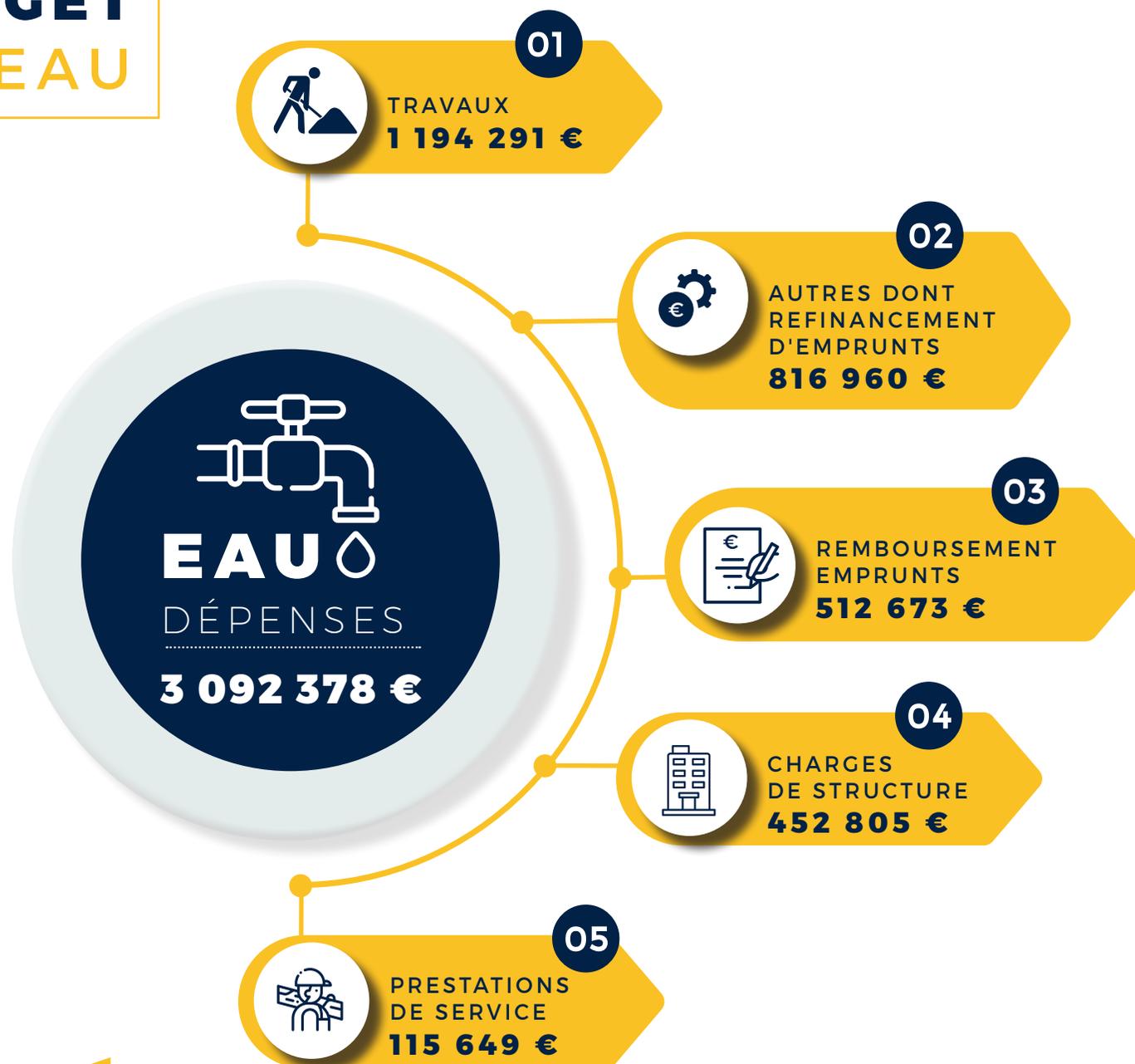
FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET EAU



FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

BUDGET EAU



FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

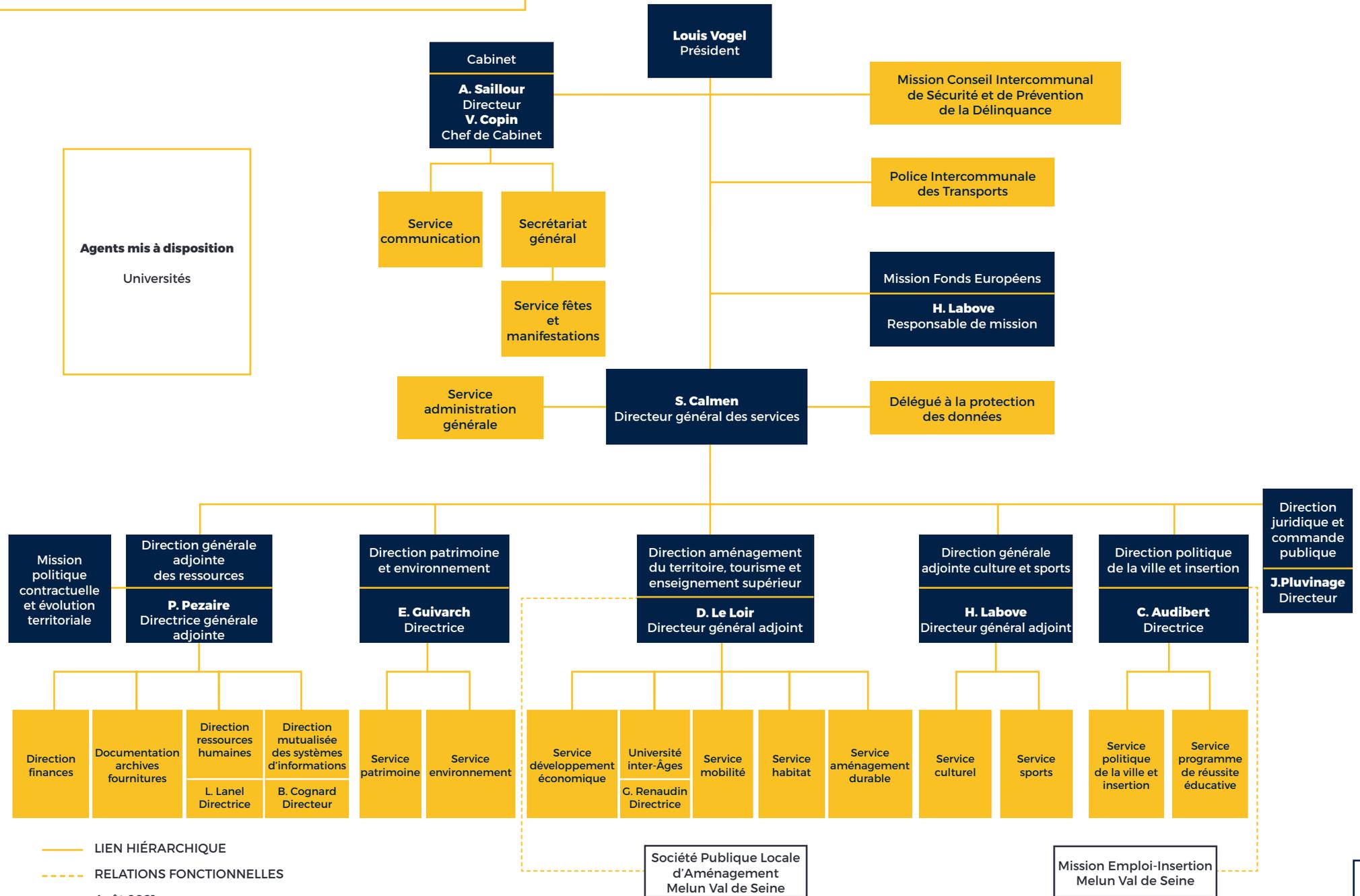


MELUN VAL DE SEINE

**LES SERVICES
ADMINISTRATIFS**



L'ORGANIGRAMME DE SERVICES



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

 /agglomelunvaldeseine

 297, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-lès-Lys Cedex

 www.melunvaldeseine.fr

